



## LAROCHELLE

Avancer à reculons

PAGE 4

## Objet suspect

Les artificiers de la SQ dépêchés au centre-ville de Magog

PAGE 6

## Demain matin, Montréal m'attend

L'essence des années 70 sur un plateau d'or

PAGE 18

## Trafic de cocaïne

Sept arrestations dans une rafle policière à Sherbrooke et Canton de Hatley

PAGE 4



## SACRÉ-COEUR ACCUEILLERA DES GARÇONS

PAGE 3

PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

# UN COUP DE POING DE 462 000 \$

Frédéric Martel condamné à dédommager le policier qu'il a frappé durant un interrogatoire en 2006

PAGE 2

6 pieds de piscine GRATUITS!

Achetez une piscine hors terre, obtenez le format 6 pieds plus grand au même prix!

Jusqu'à dimanche fête des mères



5289705

## L'ULTIME ÉVÈNEMENT DU 15 AU 17 MAI 2018

- Taux de financement à partir de 0,9 %
- Rabais du manufacturier jusqu'à 10 000 \$ sur certains véhicules sélectionnés
- Offre spéciale sur pneus et ensembles de pneus d'hiver

BMW Sherbrooke



4620, boul. Bourque, Sherbrooke 819 821-9272

Offre spéciale sur les cabriolets en inventaire



**SOMMAIRE**

- affaires 15
- annonces classées 19
- arts et spectacles 17
- décès 24
- horaire télé 26
- horoscope 24
- loterie 16
- monde 14
- opinions 10
- sports 27

**NOUS JOINDRE**

**ADRESSE**  
1950, rue Roy  
Sherbrooke, J1K 2X8

**NUMÉRO GÉNÉRAL**  
819 564-5450

**ABONNEMENT ET LIVRAISON**  
819 564-5466  
abonnement@latribune.qc.ca

**Sans frais**  
1 800 567-6955

**RÉDACTION (24/7)**  
819 564-5454  
redaction@latribune.qc.ca  
Télé. 819 564-8098

**PUBLICITÉ**  
819 564-5450  
Télé. 819 564-5482

**ANNONCES CLASSÉES**  
819 564-2222  
Télé. 819 564-5482

**HEURES D'OUVERTURE**  
De 8h30 à 12h et 13h à 16h30

latribune.ca  
facebook/quotidienlatribune  
@LT\_LaTribune

**AGRESSION SOURNOISE EN INTERROGATOIRE**

# Frédéric Martel devra payer 438 000 \$ à Éric Lefebvre

**RENÉ-CHARLES QUIRION**  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Le multirécidiviste Frédéric Martel devra verser plus de 438 000 \$ en dommages au policier du SPS Éric Lefebvre, pour lui avoir asséné un coup de poing violent et sournois lors d'un interrogatoire en 2006.**

À cette somme, la juge Suzanne Mireault de la Cour supérieure ajoute un montant de 25 000 \$ à verser à la conjointe d'Éric Lefebvre à titre de dommages non pécuniaires. Comme demandé lors de l'audition de cette poursuite civile, Martel ne pourra être libéré de cette dette même s'il se place un jour sur la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Le policier Lefebvre a été gravement blessé d'un coup de poing du criminel récidiviste Frédéric Martel en 2006, qui lui a laissé d'importantes séquelles.

« L'atteinte illicite et le caractère intentionnel sont, ici, évidents », a déterminé la juge Mireault.

Martel, qui est détenu dans un pénitencier fédéral, ne s'était pas présenté au palais de justice de Sherbrooke lors de l'audition de la cause en avril.

La juge a noté l'absence de remords de la part de Martel depuis les événements.

« Tant par ses déclarations que par son comportement, Frédéric Martel a laissé paraître non seulement une absence totale de remords à l'endroit de sa victime, mais également sa volonté de tirer un avantage de son agression afin de se valoriser auprès de tierces parties ou de les intimider », estime la juge Mireault.

**VIE CHAMBOULÉE**

Cet assaut du 29 août 2006 lors de l'interrogatoire de Martel au quartier général du SPS a chamboulé la vie d'Éric Lefebvre. Victime d'une déchirure du tronc cérébral, d'un traumatisme crânien et d'une entorse cervicale, Éric Lefebvre subit encore aujourd'hui les séquelles de cette agression : perte de mémoire, réactions à la lumière et au bruit, étourdissement, fatigue extrême, trouble d'humeur, absence du travail pendant deux ans, diminution du rendement intellectuel, troubles neuropsychologiques, pour nommer que celles-là. Il a gardé certaines séquelles permanentes sur le plan cognitif, des défauts d'élocution et des épisodes de migraine. Il ne peut plus travailler à temps complet.

« En somme, depuis l'agression brutale, méprisante et sournoise dont il a été victime, la qualité de vie professionnelle, familiale et conjugale d'Éric Lefebvre a été lourdement perturbée. Il en va de



Comme demandé lors de l'audition de la poursuite civile du policier Éric Lefebvre, Frédéric Martel ne pourra être libéré de sa dette envers lui-même s'il se place un jour sur la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

même de la qualité de vie de la conjointe de celui-ci », estime la juge Mireault.

La juge a aussi noté l'épisode de fraude de Martel à l'endroit d'Éric Lefebvre dans sa décision.

« En outre, son usurpation de l'identité d'Éric Lefebvre dénote non seulement son manque de contrition et de repentir, mais également son absence de scrupules

à lui occasionner des dommages additionnels », indique la juge Suzanne Mireault.

Elle dénonce dans la décision la perpétration de gestes violents contre un membre du système judiciaire québécois.

« Il s'agit là d'un véritable fléau social et une société libre et démocratique, comme la nôtre, ne saurait le tolérer », conclut-elle.

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

Après le français, l'anglais!

# Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

[www.antidote.info](http://www.antidote.info)

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien leProgrès

laVoixdelEst

### COUP D'ŒIL MÉTÉO

©MétéoMédia 2018

<p><b>Demain</b> Max. 12 Min. 2</p> <p>Généralement ensoleillé Précipitations : 10 %</p> <p><b>Dimanche</b> Max. 15 Min. 7</p> <p>Ensoleillé Précipitations : 10 %</p>	<p><b>Samedi</b> Max. 11 Min. 6</p> <p>Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations : 30 %</p> <p><b>Lundi</b> Max. 21 Min. 10</p> <p>Généralement ensoleillé Précipitations : 20 %</p>
--	--

AU QUÉBEC	
Asbestos	Averses 22 1
Baie-Comeau	Ensoleillé 15 1
Bromont	Averses 21 3
Coaticook	Averses 21 1
East Angus	Averses 23 1
Gatineau	Orages 19 2
Lac-Mégantic	Averses 22 0
La Malbaie	Ensoleillé 20 0
Rimouski	Soleil 19 0
Saguenay	Averses 21 -2
Thetford Mines	Averses 22 -1
Valcourt	Averses 22 2
Victoriaville	Averses 23 1
Weedon	Averses 22 1
Windsor	Averses 22 1

LE SOLEIL	
5h22	20h04
Durée du jour: 14h42	
LA LUNE	
Lever: 3h19	Coucher: 14h35
15 mai	21 mai 29 mai 06 juin

ALMANACH	
Maximum hier	26,0°
Minimum hier	3,0°
Normale le jour	15,8°
Normale la nuit	3,7°
Record max	24,9°/2001
Record min	-2,8°/1966
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	22,8 mm
Ce mois-ci l'an dernier	43,4 mm
Cette saison	374,9 mm
La saison dernière	329,5 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

# Sacré-Coeur deviendra mixte

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Le Collège du Sacré-Coeur deviendra une école mixte à la rentrée 2019. Et bien que les portes de l'école seront désormais ouvertes aux garçons, les classes demeureront unisexes, a appris La Tribune.**

La direction a pris cette décision afin d'élargir le bassin d'élèves potentiels dans un contexte où les établissements scolaires, privés comme publics, se livrent une forte concurrence.

Un sondage auprès des parents des élèves, effectué au cours des derniers mois, aurait démontré « qu'être en présence de garçons à l'école » était une des raisons principales pour lesquelles les élèves du Collège du Sacré-Coeur quittaient l'établissement une fois qu'elles avaient atteint leur secondaire 3 ou 4.

Par contre le Collège du Sacré-Coeur tient à conserver les classes unisexes puisque la direction et les enseignants croient que les garçons et les filles ont une façon différente de faire leurs apprentissages.

Le changement de clientèle potentiel sera effectif pour l'année

scolaire 2019-2020 puisque la période d'inscription pour l'année 2018-2019 est déjà terminée.

## UNE ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Tous les membres de la coopérative de solidarité du Collège du Sacré-Coeur avaient été convoqués, mercredi soir, pour une assemblée générale spéciale des coopérateurs au gymnase de l'établissement.

L'assemblée avait pour but de parler de l'avenir du Collège. La présence des coopérateurs, c'est-à-dire les parents des élèves, était fortement suggérée.

Lors de l'assemblée, un vote a aussi été pris sur l'engagement des parents concernant le retour de leur enfant en septembre prochain. Sur une possibilité de 195 retours, 125 ont confirmé, dix ont dit que leur enfant ne reviendrait pas et on comptait une soixantaine d'absents. Malgré tout, le Collège du Sacré-Coeur restera ouvert et accueillera ses élèves à la rentrée. Un plan de relance sur cinq ans sera mis en place.

Le Collège du Sacré-Coeur compte près d'une trentaine d'employés. Il y a cinq ans, le nombre d'élèves était d'environ 500. Ce nombre aurait diminué progressivement par la suite. Une trentaine de jeunes filles se seraient inscrites



Tous les membres de la coopérative de solidarité du Collège du Sacré-Coeur avaient été convoqués, mercredi soir, pour une assemblée générale spéciale des coopérateurs au gymnase de l'établissement. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

en secondaire 1 pour la prochaine année scolaire.

Le Collège du Sacré-Coeur a été fondé en 1945 par les Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus. Il s'agissait du tout premier collège

classique féminin en région. Ainsi, les Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus ont révolutionné le monde de l'enseignement en offrant un programme d'études classiques jusqu'alors réservé aux

garçons.

La direction du Collège du Sacré-Coeur a refusé de commenter la situation avant jeudi matin. Mais celle-ci paraissait ravie de l'appui des parents, selon des témoins.

## GRÈVE DU TRANSPORT SCOLAIRE

# Les écoles resteront ouvertes



Des chauffeurs d'autobus scolaires de la région menacent de faire la grève le 15 mai. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

CLAUDE PLANTE

claude.plante@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — À quelques jours du déclenchement possible d'une grève dans le secteur du transport scolaire la semaine prochaine, les commissions scolaires de la région annoncent que leurs écoles demeureront ouvertes.**

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) a reçu un avis du Secteur transport scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics - CSN (FEESP) concernant le déclenchement d'une grève nationale le 15 mai.

Si la grève a lieu, le transport scolaire sera annulé, mais les écoles demeureront ouvertes, de même que les services de garde. Le scénario est le même chez les commissions scolaires des Sommets et des Hauts-Cantons.

« Pour les élèves dont le transport scolaire est annulé, les parents devront donc prendre les mesures

nécessaires pour transporter leur enfant à l'école le 15 mai », avertit la direction de la CSRS.

« La CSRS rappelle aux parents d'être prudents aux abords des écoles, car la circulation sera plus dense. Elle a d'ailleurs sensibilisé le Service de police de Sherbrooke (SPS) pour assurer une vigilance accrue. »

Par souci de sécurité, la CSRS recommande également aux parents de faire du covoiturage si cela leur est possible.

Afin de savoir si la grève aura lieu, les commissions scolaires invitent les parents à consulter leur site internet ou leur page Facebook, où l'information sera mise à jour en continu.

## SIX JOURS DE GRÈVE

Rappelons que les conducteurs d'autobus scolaires de la région ont voté en faveur de six jours de grève à tenir au moment jugé opportun.

Des élèves des secteurs de Sherbrooke, Coaticook, Windsor et du Haut-Saint-François pourraient

se retrouver sans transport scolaire d'ici la fin des classes. Au total, 11 700 jeunes seront privés de transport par autobus dans les commissions scolaires des Sommets et des Hauts-Cantons en plus de ceux de la CSRS.

À la Commission scolaire des Sommets, on précise que des parcours d'autobus de six écoles primaires et des deux écoles secondaires seront touchés par l'éventuel débrayage.

Ce mouvement fait suite à la manifestation tenue à basse vitesse par des conducteurs d'autobus, en février à Sherbrooke, dans le but de faire sentir leur volonté d'obtenir de meilleures conditions de travail. Ces conducteurs d'autobus scolaires affiliés à la CSN Estrie demandent au gouvernement de hausser le financement du transport scolaire.

Récemment, quatre unités syndicales ont voté à 100 pour cent pour la grève. Dans un cinquième syndicat, le résultat a été presque aussi unanime, avec un oui à 95 pour cent.

# Avancer à reculons

**LUC LAROCHELLE**

PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Un centre de foires tout nu dans un champ, sans hébergement, avec une cantine pour seul service de restauration, on ne fera pas un Las Vegas avec ça, entendait-on déjà au moment du choix du site en 2009.

Pas grave! Une majorité d'élus municipaux, la plupart des hôteliers, nombre de restaurateurs, la Chambre de commerce, bref presque tous les acteurs économiques sherbrookoïses s'étaient tout de même ralliés au choix du plateau Saint-Joseph avec la conviction qu'un déplacement de quelques minutes vers le parc hôtelier, par le réseau autoroutier ou les grands boulevards, n'indisposerait ni les visiteurs ni les exposants.

Bien que cette prétention n'ait pas encore été contredite, le nouveau maire Steve Lussier se montre plus réceptif que son prédécesseur à l'arrivée d'un hôtel au plateau Saint-Joseph. En coulisses, on rapporte que ce besoin

s'est révélé à l'expérience des huit premières années d'exploitation et des remarques de promoteurs d'événements.

Sur le plan de l'utilité, il ne fait aucun doute qu'un hôtel serait une valeur ajoutée. Le rapport 2017 de Destination Sherbrooke, dévoilé le mois dernier, n'en démontre cependant pas l'urgence, ni même la nécessité.

Les hausses du nombre d'activités, du taux d'occupation et des espaces loués au cours de la dernière année ont été présentées comme des éléments positifs. C'est vrai.

D'autre part, il n'y a aucun décompte des nuitées associées à cet équipement municipal et la précision que « 14 % des visiteurs recensés en 2017 venaient d'un rayon de plus de 40 km » pondère davantage le besoin d'un hôtel sur le site qu'elle ne vient l'appuyer.

« Nous avons été informés que des développeurs avaient sondé le terrain à la mairie, mais nous

n'avons reçu aucune proposition en ce sens. Aucune réflexion n'a encore été engagée de notre côté », précise la présidente de Destination Sherbrooke, Annie Godbout.

Sont-ce tout de même les premiers signes de remords, le début d'une admission que dans leur empressement à devancer Drummondville, les Sherbrookoïses ont peut-être effectué un mauvais choix?

« Les hôteliers n'ont jamais été convaincus que le plateau Saint-Joseph était la meilleure place où aller, mais des deux sites proposés par la Ville, il était le plus avantageux. Cela dit, ce serait causer un préjudice aux hôteliers existants que d'allouer aujourd'hui 75 ou 100 chambres à un nouveau joueur qui s'installerait sur le plateau. Ces chambres seraient assurément les plus demandées. Si Sherbrooke perd des opportunités, il faut que ce soit démontré avec des listes et des chiffres. Pas seulement répandu comme une généralité », commente Réal Viens, qui présidait l'Association des hôteliers sherbrookoïses en 2009 et qui est aujourd'hui consultant en tourisme.

Les Sherbrookoïses ont la fâcheuse habitude de chercher des remèdes à l'éparpillement... en s'éparpillant davantage!

Le propriétaire du Grand Times Hotel, Jean Audet, a exprimé plus de déception que d'enthousiasme depuis son arrivée sur le bord du lac des Nations. Il ne serait sûrement pas très stimulé à offrir davantage dans le *prime spot* de Sherbrooke avec cette concurrence dans le décor.

Ce serait également servir une jambette au propriétaire de l'OTL Gouverneur, qui a mis une éternité et une petite fortune dans la rénovation du complexe hôtelier de la rue King Ouest ayant repris vie l'automne dernier.

Un tel projet deviendrait une source de division à grande échelle dans une ville se cherchant encore une identité touristique. Vaudrait mieux s'employer à trouver des fonds pour mettre notre centre des congrès à la page des nouvelles technologies pour ainsi encourager les propriétaires du Delta à redonner lustre et prestige à notre phare hôtelier.

L'arrivée dans le voisinage de Costco et de ses 24 pompes à essence est au moins susceptible d'être le moteur d'un « achalandage de curiosité » au centre de foires. Un hôtel n'offrirait que des « lits des commodités » aux habitués des expositions.

Il appert qu'un agrandissement du bâtiment actuel pourrait offrir d'autres débouchés et c'est dans

un contexte qu'une nouvelle salle et une aire d'hébergement pourraient être superposées. Évaluer le concept n'engage à rien, mais il faudrait que les avantages soient convaincants, suffisants pour chasser à jamais le doute d'un mauvais choix avant de faire un pas de plus dans le déni.

Tant qu'à avancer à reculons, pourquoi ne pas contacter IKEA ou d'autres géants commerciaux de la déco pour leur vanter le cachet et l'abondante fenestration de notre centre de foires, pour ensuite s'employer à les convaincre... de le transformer en salles d'exposition à vocation commerciale?

Ça nous permettrait de ramasser nos billes et de voir cette fois plus loin que notre nez afin de doter Sherbrooke d'un centre de foires attrayant et vivant, qui mettrait nos atouts en valeur au cœur de la ville plutôt qu'à l'une de ses extrémités.

Sherbrooke n'a rien gagné à vouloir devancer Drummondville qui, de toute façon, l'a devancée à cause de son avantage géographique. Le mortier d'une vision moderne et durable pour les 100 prochaines années au centre-ville ou dans le pourtour du lac est bien plus porteur d'avenir que quelques murs de brique décorés au goût du jour, à côté d'un centre de foires.

## SÉRIE DE PERQUISITIONS À SHERBROOKE

# Sept individus arrêtés pour trafic de cocaïne

**RENÉ-CHARLES QUIRION**

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Sept individus, dont plusieurs sans antécédents judiciaires, se retrouvent entre les mains de la justice à la suite de perquisitions effectuées, mercredi, à Sherbrooke, Montréal et dans le Canton de Hatley.**

La tête dirigeante alléguée de ce réseau de trafiquant de cocaïne, Nicolas Bergeron, 26 ans de Sherbrooke, a été arrêté à son domicile de la rue de La Dauversière.

Il a été accusé de possession de cocaïne et de méthamphétamine dans le but d'en faire le trafic ainsi que de recel de plus de 5000 \$ devant le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec.

Félix Brouillet-Nadeau et Nicolas Lapointe ont aussi été accusés dans cette affaire.

La procureure aux poursuites criminelles M<sup>e</sup> Émilie Baril-Côté s'est

opposée à leur remise en liberté.

L'avocat de la défense M<sup>e</sup> Christian Raymond a fixé l'enquête sur remise en liberté des accusés déte- nus au 14 mai.

Un quatrième accusé, Ian Duval, a été remis en liberté sous conditions à la suite de sa comparution pour recel.

Il a versé 1000 \$ pour garantir le respect de ses conditions soit notamment de ne pas communiquer avec les autres accusés dans cette affaire. Son dossier a été reporté au 10 juillet prochain.

Un homme de 48 ans et une femme de 33 ans du Canton de Hatley devraient comparaître jeudi au palais de justice de Sherbrooke.

Le septième suspect dans cette affaire, un individu de 28 ans, a été remis en liberté sous promesses de comparaître.

### « CELLULE INDÉPENDANTE »

Ils ont tous été arrêtés dans le cadre de la frappe policière qui a eu lieu tôt mercredi matin.



Une perquisition a eu lieu au domicile de Nicolas Lapointe sur la rue Elaine C. Poirier à Sherbrooke. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

En plus de la rue de la Dauversière chez Bergeron, les policiers ont frappé sur les rues Elaine-C.-Poirier, de Gaspé et Mimi-Shea à Sherbrooke, sur la rue Des Ormeaux à Montréal et sur le

chemin Smith dans le Canton de Hatley.

« C'est une cellule indépendante qui a été démantelée. Nous n'avons pas établi de lien formel avec le crime organisé », explique le

porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Une cinquantaine de policiers du Service de police de Sherbrooke et son Groupe d'intervention, du Service de police de la Ville de Montréal et de l'Escouade régionale mixte ont participé à cette opération d'envergure.

« Nous avons entrepris l'enquête il y a quelques mois. Plusieurs techniques ont été utilisées pour démanteler ce réseau qui livrait des stupéfiants à domicile », indique le porte-parole du SPS.

De la cocaïne, des pilules de méthamphétamine ainsi que de l'argent ont été saisis lors des sept perquisitions.

L'enquête et les interrogatoires se poursuivent.

« Il pourrait y avoir d'autres arrestations. Nous avons recueilli plusieurs éléments intéressants lors des perquisitions », signale Martin Carrier du SPS.

Le SPS fera le bilan des perquisitions, jeudi matin.

## SHERBROOKE, VILLE TOURISTIQUE

## Godbout veut un portrait clair

JONATHAN CUSTEAU

jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'idée du conseiller Pierre Tremblay de

lancer un grand sondage auprès des artisans du milieu touristique pour connaître leur satisfaction à l'égard de Destination Sherbrooke n'est pas bien loin d'une initiative déjà mise en branle

par l'organisme paramunicipal. La présidente de Destination Sherbrooke, Annie Godbout, entend lancer une tournée pour recueillir des commentaires sur le terrain.

« Nous voulons avoir un son de cloche sur les orientations de Destination Sherbrooke. J'en avais parlé sur ma page Facebook au cours de l'hiver que je souhaitais entamer cette tournée tant chez les hôteliers,

les restaurateurs, les attrait, les événements. C'était effectivement sur la table. Nous entamerons cette tournée pour sonder l'industrie. La planification stratégique de Destination Sherbrooke date de 2011. C'est un objectif d'être au goût du jour pour 2018-2022. Cette tournée servira à bonifier la planification stratégique », dit M<sup>me</sup> Godbout.

« Par rapport à la suggestion de mon collègue Pierre Tremblay, la balle est dans le camp du comité exécutif et de la mairie. Ce sont eux qui décideront s'ils veulent aller de l'avant, mais il était dans les plans d'aller de l'avant et nous commencerons ce travail dans les prochaines semaines. »

Annie Godbout avait déploré lundi le discours négatif entourant Destination Sherbrooke, un discours démoralisant pour les employés, avait-elle prévenu. En point de presse mercredi, elle s'est empressée de souligner le bon travail de ces employés. La conseillère municipale avait pourtant été très critique à l'endroit de Destination Sherbrooke au cours du dernier mandat...

## Destination Sherbrooke dégage un surplus de 127 173 \$ en 2017

SHERBROOKE — Deux jours après un débat animé à son sujet au conseil municipal, Destination Sherbrooke a présenté son rapport financier mercredi. L'organisme paramunicipal dégage un surplus de 127 173 \$ après avoir engagé des dépenses de 4,6 M\$.

Mario Grenier, directeur administratif et adjoint au directeur général, indique que ces résultats sont semblables d'année en année. « Il n'y a pas eu d'événement marquant qui ferait en sorte qu'il y aurait des changements exceptionnels au rapport financier. » L'an dernier, le surplus dégagé était de 80 579 \$.

La principale dépense provient des salaires et charges sociales, à 2,4 M\$, et de la promotion, de la publicité et des outils de formation, à 815 215 \$. Quant aux revenus, ceux associés au Centre de foires s'élèvent à 1,1 M\$. La contribution de la Ville est de 2,7 M\$.

Le directeur général, Denis Bernier, rappelle que Destination Sherbrooke est un organisme à but non lucratif. « Nous n'avons pas l'obligation de dégager des profits, mais il faut au moins être rentable. Ce qu'il faut regarder, c'est l'investissement de la Ville de Sherbrooke et en contrepartie, les retombées économiques et la création d'emplois sur notre territoire. On parle d'environ 200 M\$ de retombées économiques et environ 4000 emplois en tourisme. »

M. Bernier rapporte que les indicateurs de performance de Destination Sherbrooke, soit le nombre de nuitées et du nombre de visites personnelles, sont à la hausse depuis trois ans.

Le directeur général reconnaît que la Ville de Sherbrooke a été un excellent partenaire pour reconnaître l'importance de développer le tourisme à travers les années. « Dans les 15 dernières années, près de 40 M\$ ont été investis en immobilisations, dont environ 30 M\$ par la Ville de Sherbrooke,



Annie Godbout, présidente, et Denis Bernier, directeur général, ont donné des explications au sujet du rapport financier de Destination Sherbrooke. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, FRÉDÉRIC CÔTÉ

ce qui nous a permis de rehausser la qualité de nos infrastructures. Est-ce qu'on pourrait en obtenir plus? Bien sûr, mais il y a aussi des besoins criants à tous les égards et il faut le comprendre comme organisation. »

## EN FORTE CROISSANCE

Il ne faudrait pas, néanmoins, réduire les contributions pour les prochaines années. « L'industrie touristique est en forte croissance à l'échelle internationale. D'ici 2030, on prévoit 3 % d'augmentation par année. Il y a de plus en plus de demandes, de voyageurs à l'international. Si on ne veut pas perdre notre place, il faut continuer d'investir. Le quart de la création d'emplois, de retombées touristiques pour les Cantons-de-l'Est se passe sur le territoire de la Ville de Sherbrooke. »

À 33 employés, après un effort de rationalisation de 25 % en 2015, Denis Bernier estime que Destination Sherbrooke a fait sa

part. « Nous jouerions sur la qualité des services que nous offrons si nous allons en bas de ce chiffre-là. Au Centre de foires, ce qui fait notre avantage concurrentiel, c'est le service qu'on donne aux promoteurs. »

« Ce qu'il faut regarder, c'est l'investissement de la Ville de Sherbrooke et en contrepartie, les retombées économiques et la création d'emplois sur notre territoire. »

— Denis Bernier

Quant à une possible fusion de Destination Sherbrooke avec d'autres organismes de développement économique, comme

Sherbrooke Innopole, Denis Bernier soulève des doutes en rappelant que la décision ne lui appartient pas. « Ça a déjà été fait, à l'époque de la Société de développement économique de Sherbrooke. Ça ne fonctionnait pas très bien. Il y a une raison pour laquelle le tourisme en a été dissocié : pour des questions de cohérence et d'efficacité. »

Enfin, lundi, quand le rapport financier a été déposé au conseil municipal, les conseillers Pierre Avard et Pierre Tremblay ont déploré l'absence du directeur de Destination Sherbrooke. « Il y a eu une confusion, une mauvaise communication entre les organisations. Comme nous avons présenté le rapport d'activités plus tôt, des gens ont pensé qu'on pouvait simplement déposer le rapport financier. À l'avenir, nous présenterons toutes les informations en même temps », explique Annie Godbout, présidente de Destination Sherbrooke. JONATHAN CUSTEAU

« Nous entamerons cette tournée pour sonder l'industrie... qui servira à bonifier la planification stratégique. »

— Annie Godbout

« Oui j'ai été critique envers Destination Sherbrooke dans le dernier mandat, mais j'ai toujours été constructive. J'ai amené des idées. C'est le mandat qui est très large. Je ne mettais pas la faute sur Destination Sherbrooke, mais sur le conseil qui devait avoir une vision de développement économique plus claire. Je tiens encore le même discours. Il y a certains projets avec lesquels j'étais moins à l'aise, notamment les murales, mais j'ai encore souligné ce malaise au conseil d'administration de Destination Sherbrooke. Je n'ai pas deux discours. Il faut reconnaître le travail des gens. »

Avant de déterminer si la Ville investit suffisamment dans le tourisme, Annie Godbout estime qu'il faut dresser un portrait de la situation. « Il faut une analyse des forces et faiblesses. C'est toujours une question de mandat et d'argent. Quelles sont les attentes du conseil? Il faut que ce soit précisé davantage pour assurer une meilleure connexion. Il faut commencer par s'approprier l'organisation, le travail qu'elle fait et ensuite avoir des échanges. »



Une importante opération a été déclenchée au centre-ville de Magog mercredi soir, après la découverte d'un objet suspect derrière le 72 de la rue Principale Ouest. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

## DÉPLOIEMENT POLICIER À MAGOG

# Un objet suspect au centre-ville

**JEAN-FRANÇOIS GAGNON**

[jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca](mailto:jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca)

**MAGOG —** Plusieurs policiers, pompiers et ambulanciers ont été dépêchés au centre-ville de

Magog, en fin de journée mercredi, après la découverte d'un objet qui pouvait ressembler à un engin explosif.

Vers 17 h mercredi, la Régie de police Memphrémagog a reçu un appel concernant un objet qui se trouvait derrière le 72 de la rue Principale Ouest, à Magog. Il s'agissait d'une « cannette de boisson gazeuse reliée à des piles entre des blocs de béton », indique le porteur du corps policier, le lieutenant Sylvain Guay.

Pour ne prendre aucun risque, les services d'urgence ont procédé à l'évacuation de toutes les personnes habitant dans un rayon de 100 mètres autour de l'engin, déniché par un résident du secteur. Les immeubles situés entre le 40 et le 98 de la rue Principale Ouest ont été évacués.

### ARTIFICIERS DE LA SQ

Compte tenu de la situation à laquelle ils faisaient face, les policiers de la Régie de police Memphrémagog ont demandé l'aide de la Sûreté du Québec. Ce sont donc des artificiers de la SQ qui se sont assurés que l'engin suspect ne créerait aucune déflagration.

Les artificiers de la SQ sont arrivés à Magog vers 19 h 30. « Il y a eu déploiement du robot pour approcher et contrôler l'engin. Les constatations faites alors étaient suffisamment d'intérêt pour que les composantes de l'objet soient saisies pour analyse plus approfondie par des spécialistes », relate le lieutenant Guay sans offrir plus de précision.

En attendant d'en apprendre davantage sur les composantes en question, les enquêteurs de la Régie de police de Memphrémagog « rencontreront des témoins et analyseront la scène, cela afin d'établir les motivations du ou des concepteurs de l'objet. »

Notons que les pompiers et ambulanciers ont été dépêchés au centre-ville de manière préventive. Puisqu'on retrouve une voie ferrée à l'arrière du 72 de la rue Principale Ouest, on avait demandé à la compagnie de chemin de fer concernée de cesser temporairement « tout trafic ferroviaire ».



**PRÉVENTION, C'EST MIEUX QU'EXTERMINATION.**

 **Groupe Cameron**  
**TERMINIX**

**NOS EXPERTS PARTOUT AU QUÉBEC**  
1-866-CAMERON / SERVICE 24H – 7/7  
[www.groupecameron.com](http://www.groupecameron.com)

Suivez nos promotions



 Suivez nous sur Facebook

# L'utilité du papillon

L'infirmier Camille Dolbec reçoit le prix Denise-Paul

JASMINE RONDEAU  
jasmine.rondeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Quand j'ai su que je recevais cet honneur, je suis passé près d'avoir la plus plaisante des crises cardiaques! » s'est exclamé Camille Dolbec mercredi, à la remise officielle du prix Denise-Paul 2018 de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Estrie (ORIIIE).

Avec 42 ans de métier derrière sa cravate, l'infirmier et conseiller clinique au secteur formation du Centre d'expertise en santé de Sherbrooke (CESS) se démarque par son parcours professionnel bien garni en réalisations.

« C'est un modèle pour ses pairs, un humaniste qui laisse sa marque partout où il s'implique », a partagé Joanne Guilbeault, directrice générale du CESS. C'est elle qui a soumis la candidature de M. Dolbec. « C'est son approche innovatrice qui a permis d'apporter beaucoup de changements dans différents secteurs. Il a toujours envie de faire des améliorations, de puiser dans ses connaissances et dans tout ce qu'il vit pour le faire », explique-t-elle.

« Je suis tellement fier de laisser une trace, mais sans prétention », a déclaré M. Dolbec, pour qui le mot d'ordre a toujours été d'« influencer par l'exemple plutôt que par de beaux discours ».

Le prix Denise-Paul est la plus haute distinction décernée à des infirmières et infirmiers qui ont fait briller la profession et contribué à son développement dans la région de l'Estrie. « J'ai eu la chance d'avoir Denise Paul comme professeure au baccalauréat et au deuxième cycle, ce qui augmente encore plus la signification de ce prix-là pour moi », confie M. Dolbec.

Comme conseiller au CESS, il intervient particulièrement pour l'utilisation judicieuse des statistiques issues des évaluations de l'autonomie fonctionnelle et des



Camille Dolbec, infirmier et conseiller clinique au secteur formation du Centre d'expertise en santé de Sherbrooke, a reçu le prix Denise-Paul 2018 de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Estrie — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

divers profils associés. Un de ses projets sur les portraits de catégorisation des clientèles hébergées, qu'il a mis sur pied en 2002, génère encore un très grand intérêt.

## UNE SCIENCE MAL AIMÉE

Titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université de Sherbrooke, il a aussi complété trois formations de deuxième cycle : une en gestion et développement des organisations, une sur la pratique avancée et les fonctions de consultation dans le domaine des sciences infirmières, ainsi qu'un microprogramme en pédagogie des sciences de la santé.

Également professeur associé à la clinique à l'École des sciences infirmières, il a enseigné la collaboration et le leadership infirmier à travers un projet d'amélioration de la qualité durant sept ans. Il supervise aussi des groupes de stagiaires dans le domaine communautaire ou de l'adaptation et de la

réadaptation.

Depuis 2011, il est chargé de cours au deuxième cycle au Centre universitaire de formation en gérontologie, plus spécifiquement en matière de problématique du vieillissement et d'intervention auprès des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

« La gérontologie est une science mal aimée, avance-t-il. Mais je suis fier d'affirmer que, après avoir visité toutes les sphères, des soins critiques au communautaire jusqu'à la gérontologie, je vois cette dernière comme la somme de toutes les sciences. »

Si la liste des projets auxquels il a contribué est longue, ce n'est pas parce qu'il n'a jamais surmonté d'épreuve. « J'ai une attention de papillon, confie-t-il. Ce qui est encourageant, c'est qu'on peut quand même réussir à bâtir une carrière avec tout ça. Il faut juste se trouver des mandats où c'est commode d'être papillon! »

## Deux brigadiers pour l'école de la Croisée

JONATHAN CUSTEAU  
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La première rentrée des élèves de l'école de la Croisée, située sur le boulevard René-Lévesque, se déroulera en présence de deux brigadiers. Le conseil municipal a entériné la création d'un poste de brigadier et l'ajout d'une deuxième ressource pour une période temporaire.

Les brigadiers seront donc en poste dès la rentrée, au carrefour giratoire de la rue Matisse. Dans le sommaire décisionnel de la Ville de Sherbrooke, on indique que le rapport de la direction des travaux majeurs établit un risque suffisant pour justifier la présence d'un préposé. La création de ce poste aura un impact de 16 000 \$ sur la masse salariale en excluant les avantages sociaux et les cotisations de l'employeur.

L'indice de danger a été établi en fonction du débit véhiculaire par heure (575 véhicules), du nombre d'écoliers marcheurs (176) et de la vitesse pratiquée sur le boulevard (30 km/h). Cet indice s'élève à 9,8. À partir d'un indice de 21, on juge la présence de feux de circulation nécessaire.

On tient aussi compte du fait que le passage piétonnier est situé dans un carrefour giratoire, que le passage est décalé et oblige de traverser en deux séquences et que le secteur en question est nouveau, avec une configuration particulière.

Pour cette raison, la présence d'un deuxième brigadier a été jugée nécessaire au moment de la mise en service pour une période d'essai de trois mois. Ce deuxième préposé sera issu d'une banque d'employés temporaires. Après trois mois, la situation sera réévaluée pour déterminer s'il est essentiel de garder le deuxième brigadier.

La conseillère Annie Godbout s'est réjouie de cette nouvelle. « C'est rassurant qu'on prévoit tout de suite le coup et qu'on se donne la possibilité de s'adapter. »

Jusqu'au 31 mai 2018  
profitez d'un rabais jusqu'à

750\$\*



Thermopompe haute performance Fujitsu

- Meilleur rendement énergétique
- Fonctionnement ultra-silencieux
- Meilleure garantie de l'industrie

FUJITSU

leprohon  
Maître ès Celsius

R90 1301-9228-35

6171, boul. Bourque, Sherbrooke, 819 563-2454 | leprohon.com

\*Jusqu'à 750\$ de rabais sur les modèles Fujitsu éligibles. Détails chez votre détaillant.

# North Hatley: les deux parties campent sur leur position

**JEAN-FRANÇOIS GAGNON**

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

**MAGOG** — Les nombreux commentaires de citoyens entendus lundi soir, à l'hôtel de ville de North Hatley, de même que les explications

du maire de l'endroit, Michael Page, n'ont pas permis de rapprocher les supporters de la Société récréative de North Hatley (SRNH) et les élus de cette municipalité.

Une trentaine de personnes ont participé à une manifestation à

l'hôtel de ville de North Hatley peu avant l'assemblée publique du conseil municipal de lundi. La manifestation en question avait pour objectif de dénoncer certaines décisions de la municipalité en lien avec les activités de la SRNH et les terrains que cette dernière exploite habituellement.

Déplorant l'attitude de l'administration Page à son égard, la SRNH a récemment annoncé qu'elle n'offrirait pas d'activité de loisir à la plage du village et sur les terrains de tennis voisins de celle-ci l'été prochain. Les autorités municipales de North Hatley se chargeront donc de cette tâche de manière temporaire.

Président de la SRNH, Mathieu Devinat est ressorti déçu de l'assemblée de lundi. « Je n'étais pas très heureux après la rencontre.

J'ai eu l'impression qu'il y avait un manque d'écoute envers les citoyens et de réceptivité », confie-t-il.

Les citoyens souhaiteraient notamment que l'accès à la plage ne soit pas entravé par une clôture verrouillée en dehors des heures normales d'ouverture et que les frais pour les non-résidents de North Hatley demeurent inchangés ou presque.

Mathieu Devinat estime que la municipalité a tenté d'imposer un encadrement inutilement strict à la SRNH et que cela lui a en quelque sorte causé préjudice. « La municipalité nous incitait à augmenter la cotisation pour non-résident à 300 \$ alors qu'elle demandera finalement 260 \$ à cette clientèle. Elle voulait aussi que les activités s'autofinancent. Pourtant, bien



Michael Page — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

qu'il coûte des milliers de dollars chaque année, le tennis sera gratuit cet été », note-t-il.

Considérant la situation, M. Devinat se demande si la SRNH sera un jour à nouveau responsable des activités dans le secteur de la plage. « On dirait qu'il faudra qu'on accepte les conditions que North Hatley désireait nous imposer, cette année, pour reprendre notre rôle. »

## « ON A ÉCOUTÉ »

Sans surprise, Michael Page a une tout autre perception de la situation. « On les a écoutés durant 1 h 30 lundi. On a été à l'écoute, ce soir-là, malgré le fait que les questions et les commentaires étaient souvent semblables », lance-t-il, tout en reconnaissant que le dossier est émotif.

M. Page soutient que son administration n'avait d'autre choix que de se substituer à la SRNH de manière temporaire, cela pour s'assurer que des sauveteurs seront embauchés et que des activités seront proposées à la plage l'été prochain.

« On ne cherche pas à opérer l'endroit à long terme, assure le maire du village. Si cet organisme peut revenir plus structuré et qu'il accepte un certain encadrement, on sera capable de s'entendre. On sait qu'il y a maintenant un comptable qui leur donne un coup de main et ça leur sera utile. De notre côté, on a besoin de compte-rendu et de chiffres précis parce qu'on leur donne de l'argent. »



**Adjustements Feminins**  
BRIGITTE GOSSELIN

**POUR LES FEMMES, APRÈS UNE OPÉRATION AU SEIN OU UNE PERTE DE CHEVEUX**

*Soyez conseillée avec douceur et compétence*

- \* Ajustement de **PROTHÈSE MAMMAIRE EXT.**
- \* Soutien-gorge **Post-Opératoire & Mastectomie**
- \* Maillot de bain adapté & Prothèse de baignade
- \* **PROTHÈSE CAPILLAIRE & PERRUQUE** médicale sur mesure
- \* **Turbans, Chapeaux & Foulards**

VENEZ NOUS VOIR POUR TOUS VOS BESOINS PRÉ OU POST CHIRURGIE

*Spécialistes en ajustement certifiées sur place*

*Un petit cocon où vous retrouvez... votre féminité et votre confiance en vous.*

**COLLECTION TAILLE FORTE À VOTRE MESURE**

1787, chemin Galvin, Sherbrooke (chez Bikini & Dentelle)  
\* Ouvert le dimanche \*

amoena 819.821.2450 ajustements-feminins.com



**18, RUE PRINCIPALE GRANBY**  
**450 372-3622**

**LE SPÉCIALISTE DU MODÈLE RÉDUIT EN RÉGION**

*Passion à l'échelle!*



- Téléguidés
- Modèles réduits
- Modèles à coller
- Pistes de course et trains

LSI HORIZON BLADE dynamix SPEKTRUM Eflite TRAXX

**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE SHERBROOKE**



**819 822-1933**  
**www.shes.ca**

## CONFÉRENCES

**2 mai - Restaurer une plate-bande par M<sup>me</sup> Hélène Baril**

On rêve tous d'un jardin magnifique, luxuriant et personnalisé, mais les idées manquent souvent. Par où commencer pour revampier ses plates-bandes? Notre horticultrice et conseillère en aménagement vous apprendra comment métamorphoser votre jardin en toute simplicité.

**16 mai - Jardin au fil des saisons par M. Rock Giguère**

Une floraison du réveil du printemps aux neiges d'automne. Comment choisir ses plantes? La priorité sera-t-elle la fleur, la couleur, la durée de floraison, le feuillage, la hauteur, la rusticité? Une soirée colorée en perspective. Les couleurs de votre jardin se succéderont avec harmonie au fil de la saison.

**ENDROIT: BIBLIOTHÈQUE ÉVA-SENÉCAL, SALLES 3 ET 4**  
**420, RUE MARQUETTE, SHERBROOKE QC J1H 1M4**

**Maintenant les mercredis!**

Membre : gratuit  
Non-membre : 5 \$

## AGRESSIONS RÉPÉTÉES SUR LES PETITS-ENFANTS DE SA CONJOINTE

# Un octogénaire écope deux ans

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Un homme de 83 ans de Magog a été condamné à passer les deux prochaines années derrière les barreaux pour des gestes à caractère sexuel.**

L'octogénaire a reconnu des gestes à caractère sexuel sur trois victimes entre 2010 et 2017.

L'individu profitait de visites chez ses petits-enfants par alliance pour les agresser sexuellement. L'accusé était le conjoint de la grand-mère des enfants.

Une ordonnance de non-publication empêche de le nommer pour ne

pas identifier les victimes.

L'individu a reconnu des gestes de contacts sexuels à une dizaine de reprises sur un garçon alors qu'il dormait, à une vingtaine de reprises sur une fillette elle aussi quand elle dormait et de voyeurisme dans le bain pour la troisième victime.

C'est la dénonciation de l'un des enfants qui a permis de découvrir le pot aux roses.

L'individu de 83 ans a reconnu tous les gestes lors de l'interrogatoire mené par la Régie de police Memphrémagog.

Les parents des enfants se sont adressés à l'accusé avant que la peine soit imposée.

« Tu nous as fait tellement du mal. Aussitôt que j'avais une petite joie,

il y a cela qui revenait. J'ai réalisé une partie de ce que tu peux être. Il y a beaucoup de choses qu'on ne sait pas de toi. Je ne pourrai jamais te pardonner le mal que tu as fait à notre famille. Tout le monde a eu de la peine à cause de toi. Tu as volé l'innocence de mes enfants », a indiqué la mère des victimes.

« Tu ne réalises pas ce que tu as fait. Les enfants sont traumatisés. Je me sens coupable de ne pas avoir vu ça. Mais c'est de ta faute à toi, ce n'est pas

de ma faute. Tu as volé les souvenirs de jeunesse de mes enfants. Tu m'as tout volé. Ça a été difficile, mais maintenant on regarde en avant. Ma mère est maintenant bien et épanouie sans toi. Nous sommes tous heureux que tu ne fasses plus partie de la famille. Tu ne nous méritais pas. Tu n'es pas un grand-père. Maintenant on va penser que tu es un menteur, un manipulateur, que tu es égoïste et déréglé. Ce n'est pas juste la boisson qui a causé ça. Je me suis assurée

que ta famille sache ce que tu as fait », a indiqué la mère des victimes.

La peine de deux ans de prison a été imposée par le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec à la suite d'une suggestion commune de l'avocate de la défense Me Mélissa Gilbert et de la procureure aux poursuites criminelles Me Marie-Line Ducharme.

Une probation a été imposée de même qu'un interdit de contact avec les victimes et leur famille.

## Saoul et à contresens sur le boulevard Bourque

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Un automobiliste qui roulait à contresens sur le boulevard Bourque a été intercepté par le Service de police de Sherbrooke alors qu'il présentait un taux d'alcoolémie dépassant quatre fois la limite permise par la loi.**

L'individu de 41 ans était éméché à un point tel qu'il avait de la difficulté à se tenir debout une fois qu'il a quitté son véhicule.

« L'automobiliste a demandé aux

policiers s'ils allaient le reconduire chez lui. Il était dans un état d'ébriété très avancé », signale le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

L'automobiliste a roulé sur quelques kilomètres à environ 30 km/h en direction de Deauville dans la voie en direction du centre-ville.

« Il a roulé à contresens de la rue Léger jusqu'à la hauteur du Pro-Gym. Il a croisé cinq ou six véhicules avant de circuler dans le terre-plein », mentionne le porte-parole du SPS.

Son véhicule a été saisi pour 30 jours.

**MARQUETTE**

## PLATEAU

MÉDICO-ESTHÉTIQUE

**Dre Chantale Carrière**  
médecin de famille

Reprenez le contrôle de vos activités

Traitement des fuites urinaires suite à la grossesse

Consultation gratuite

819.564.8843

www.plateaumarquette.com



**sports experts®**

Carrefour de l'Estrie

**JUSQU'À DIMANCHE**

**POUR LA FÊTE  
DES MÈRES**

OBTENEZ

**20%**

**DE RABAIS**  
sur notre prix étiqueté

**SUR LES VÊTEMENTS ET  
CHAUSSURES POUR FEMME**

Excluant les produits à prix déjà réduit, Arc'teryx, Nike sélectionnés, Converse et autres marques sélectionnées.

Cette promotion est en vigueur du mercredi 9 mai au dimanche 13 mai 2018. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Restrictions additionnelles : les mises de côté, les commandes spéciales et les achats effectués antérieurement.

**sports experts®**

**SHERBROOKE**

Carrefour de l'Estrie 819 346-5286

# opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

## Barrette inspire la CAQ

**BRIGITTE BRETON**

bbreton@lesoleil.com



La CAQ de François Legault a beau critiquer le ministre de la Santé Gaétan Barrette, elle semble prête comme lui, si elle prend le pouvoir, à emprunter un bulldozer législatif si une décision de la cour lui est défavorable en tant qu'État-employeur.

La Coalition avenir Québec (CAQ) est revenue à la charge mercredi pour presser le gouvernement Couillard d'adopter d'ici le 15 juin le projet de loi 160 confirmant certaines conditions de travail applicables aux cadres des établissements de santé et de services sociaux. Les dispositions de ce projet sont déclaratoires et applicables malgré toute décision administrative, quasi judiciaire ou judiciaire rendue après le 23 mars 2015.

« Si rien n'est fait d'ici le 15 juin, les Québécois devront peut-être verser 200 millions \$ pour des primes de départ de deux ans. C'est nettement exagéré et non justifié. Le gouvernement libéral doit sanctionner le projet de loi 160 rapidement, afin que l'argent puisse être investi en services pour l'ensemble des Québécois », affirme le chef de la CAQ.

À un mois de la fin de la session parlementaire, le court projet de loi n'est toujours pas à l'étude. À l'Assemblée nationale, François Legault a accusé le gouvernement de ne pas vouloir se mettre à dos 1300 cadres à cinq mois des élections. « Bien il va se mettre à dos l'ensemble des Québécois. 200 millions \$ c'est pour les services. Ce n'est pas pour 1300 personnes ».

La position de la CAQ dans ce dossier n'est pas aussi positive pour la population que le laisse croire la formation politique. L'enjeu ne se limite pas à 200 millions \$. Certains éléments nécessitent un rappel.

Le ministre Gaétan Barrette a présenté en novembre le projet de loi 160 pour contrecarrer une décision de la Cour supérieure qui lui était défavorable à titre d'employeur. La juge Suzanne Ouellet avait conclu quelques mois plus tôt qu'un règlement de modification lié à la loi 10 du ministre de la Santé, qui faisait passer l'indemnité de départ des cadres de 24 à

12 mois, était invalide et nul. L'Association des gestionnaires d'établissement de santé et de services sociaux (AGESSS) avait remporté la première manche.

Au lieu de laisser le processus judiciaire suivre son cours et de voir si une décision de la cour d'appel pourrait lui être favorable, le ministre a préféré présenter un projet de loi à caractère déclaratoire pour atteindre l'objectif qu'il s'était fixé.

L'enjeu va au-delà de 200 millions \$ d'indemnités.

On s'attend bien sûr à ce qu'un gouvernement gère de façon serrée les fonds publics. Mais, il est également souhaitable qu'un gouvernement n'abuse pas de son autorité en utilisant son pouvoir législatif afin de ne pas se soumettre à une décision d'un tribunal qui ne fait pas son affaire à titre d'employeur.

Il est aussi souhaitable qu'un gouvernement respecte ses engagements, ses contrats. S'il estime avoir été trop généreux ou que la capacité de payer de l'État a changé, il peut — il doit même — revoir les paramètres lors d'une autre ronde de discussions.

Dans le dossier des cadres du réseau de la santé et des services sociaux, libéraux et caquistes sont sur la même longueur d'onde. Ce n'est pas en ce domaine que les électeurs assouviront leur désir de changement. La CAQ compte aussi rouvrir les ententes avec les médecins.

Quel employé et quel secteur d'activités peuvent se dire à l'abri d'un coup de force, d'un gouvernement et de négociation, et qui ne répugne pas à être à la fois juge et partie?

Selon la présidente de l'AGESSS, Chantal Marchand, le projet de loi 160, qu'importe le parti qui l'approuve, est une dérive autoritaire et tout le monde devrait s'inquiéter que le processus démocratique ne soit pas respecté. En effet,



**MON CLIN D'ŒIL**

**STÉPHANE LAPORTE**  
Collaboration spéciale

Le Canadien, lui, est un OSBC : un organisme sans but compté.

## CARREFOUR DES LECTEURS

### La Ville doit supporter ses commerçants

L'échec de Well inc vient de résonner à nouveau. Le commentaire de l'ancien président de l'AGACVS démontre clairement que les craintes exprimées par les commerçants lors du retrait du consortium étaient fondées. La démobilitation et le découragement ne peuvent être évités lorsque rien ne bouge depuis trop longtemps.

Par le passé, le projet Rue Principale sur King Est a été un exemple concret de ce que peut donner une mobilisation du milieu. Layant vécu de près par mon implication dans le comité de gestion, je suis à même de constater que la Ville y a un grand rôle à jouer. En 2006, le projet Rues Principales King Est était lancé. Poussé par la Chambre de Commerce de Fleurimont, mais aussi par la Ville de Sherbrooke qui faisait le choix de lui attribuer un financement qui permettait une ressource humaine à temps plein, ce projet a été jusqu'à ce jour, le

meilleur projet de revitalisation mis en place dans notre patelin.

Que de belles réalisations : une parade du père Noël et une vente débarras qui fonctionnent encore aujourd'hui, un concours Façade Fleurie et un autre de lumières de Noël qui ont créé un effet « voisin gonflable » très positif dans les années 2008 à 2012 (...) L'effet rayonnement se faisait sentir bien au-delà de la zone du projet (...) Mais Commerce Sherbrooke a laissé tomber celui-ci par la suite. La ressource n'y était plus, le momentum s'est perdu et la démobilitation est arrivée. (...) Heureusement, depuis quelques mois, Commerce Sherbrooke semble prendre conscience de ses erreurs des 5-6 dernières années. On sent une volonté de leur part de repartir du bon pied pour King Est.

Tel que mentionné par Annie Faucher du Liverpool, 2 ou 3 ans, c'est long en affaires. Le

momentum est une clé essentielle à tout projet. Lorsque le train est parti, on ne peut plus monter à bord, il faut attendre le prochain.

Et pour avoir de la mobilisation, ça prend une vision claire qui va créer un effet WOW. Nous l'avons sur King Est au tournant des années 2010. Le projet abandonné de Well inc est passé récemment de WOW à « bon... on doit recommencer encore ».

Je souhaite sincèrement que la ville, peu importe le chemin choisi, recommence son implication à vitesse Grand V. Il n'y a pas plus démotivant que de se faire dire que nous devons y aller selon nos moyens. Il y a un coût à l'échec et au laisser-aller qui n'est que rarement pris en compte par ceux qui critiquent négativement.

**Patrick Pinard**  
Président de ODACE  
Copropriétaire des Boucheries  
Clément Jacques

## ACCOMMODEMENTS RELIGIEUX

# Vallée ramène le cas par cas

PATRICIA CLOUTIER

Le Soleil

**QUÉBEC — Les accommodements pour motifs religieux continueront d'être accordés au cas par cas au Québec. La ministre de la Justice Stéphanie Vallée a publié mercredi les toutes premières lignes directrices sur le sujet, qui ne donnent toutefois aucun exemple précis de ce qui est raisonnable ou pas.**

« On ne peut pas faire du prêt-à-porter dans ce dossier-là », s'est défendue Mme Vallée. Les six lignes directrices du gouvernement libéral, très attendues, avaient pour objectif de clarifier la loi 62 adoptée l'automne dernier et de donner des balises à ceux qui doivent prendre des décisions

dans ce type de dossier.

Elles continuent toutefois de s'appuyer sur de grands principes, et non sur des exemples. Ce qui fait en sorte qu'une demande d'accommodement pourrait être accordée dans une école de Montréal, mais qu'une autre similaire ne serait pas accordée dans une école de Québec par exemple. Pour Mme Vallée, il ne s'agit pas d'un problème, étant donné que chaque personne est unique, et chaque organisation aussi.

Est-ce qu'imposer une vitre givrée à un centre d'entraînement est raisonnable? La ministre ne veut pas se prononcer. Est-ce qu'un enseignant peut prendre congé pour un motif religieux? « Ça dépend », lance la ministre. Mme Vallée ne veut pas non plus trancher sur le port de la burqa,

étant donné que la question du visage découvert, l'article 10 de la loi, est contestée devant les tribunaux.

D'ici le 1er juillet, date d'entrée en vigueur de certains articles de la loi 62, tous les organismes publics du Québec devront nommer un répondant qui aura pour tâche de juger les demandes d'accommodement. Des formations seront données par le ministère de la Justice à ces répondants, afin qu'ils évaluent au mieux les requêtes. Aucun registre des demandes d'accommodement ne sera créé, si bien que les gestionnaires n'auront pas d'exemples sur lesquels se fier.

Si une personne s'estime lésée, elle pourra, comme c'est le cas à l'heure actuelle, faire appel de la décision d'accommodement

à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse. Les décideurs publics devront se conformer à la jurisprudence qui se construira à partir des décisions de la Commission.

## BOUCHARD-TAYLOR

Mme Vallée a expliqué que ces lignes directrices ont été rédigées dans l'esprit du rapport Bouchard-Taylor, déposé il y a 10 ans. MM. Bouchard et Taylor ont d'ailleurs été consultés lors de la rédaction des lignes directrices, afin qu'elles correspondent à « leurs souhaits ».

Ces lignes directrices ont été décriées par le Parti québécois, qui croit qu'elles ne règlent rien. « La patate chaude va être encore sur les épaules des personnes qui vont être devant la personne qui

demande un accommodement », affirme la députée Agnès Maltais.

Selon elle, les gestionnaires ne sont pas plus outillés maintenant pour répondre aux 500 demandes d'accommodements qui sont faites dans les écoles du Québec chaque année. Le PQ croit que la loi libérale n'est pas assez forte et propose d'adopter une véritable loi sur la laïcité s'il est porté au pouvoir.

« Stéphanie Vallée ouvre la porte à un accommodement religieux pour le niqab et la burqa si la croyance est « sincère », déplore quant à elle la députée Nathalie Roy, de la Coalition avenir Québec. Elle estime que les gestionnaires seront encore davantage confus à la lecture de ces lignes directrices. La loi 62, « c'était un fouillis, c'est maintenant un foutoir! » Avec La Presse canadienne



Jean-François Lisée (au centre), François Legault (à droite) et Gabriel Nadeau-Dubois (à gauche) se sont engagés mercredi à ce que l'élection de 2018 soit la dernière à scrutin uninominal à un tour. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

## L'opposition unie pour une réforme du scrutin

JEAN-FRÉDÉRIC MOREAU

Le Soleil

**QUÉBEC — Tous les partis d'opposition se sont formellement engagés mercredi à réformer le mode de scrutin s'ils sont portés au pouvoir en octobre prochain, tandis que le Parti libéral fait bande à part et ne jure que par le système actuel.**

Dans un rare moment d'unanimité à l'Assemblée nationale, le chef du Parti québécois (PQ), Jean-François Lisée, celui de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, ainsi que le co-porte-parole de Québec solidaire Gabriel Nadeau-Dubois et le chef du Parti vert, Alex Tyrrell, se sont présentés ensemble devant les journalistes

pour annoncer que dans la première année d'un mandat qui porterait l'un de ces partis au pouvoir, le Québec adopterait un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire.

Seul le Parti libéral est resté sur le quai et refuse catégoriquement toute modification au mode de scrutin tel qu'il est aujourd'hui. Immédiatement après la signature de l'entente, la ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Kathleen Weil, a convoqué la presse.

Flanquée de huit députés du caucus libéral, elle a voulu envoyer un signal clair : le PLQ mise sur le *statu quo*, et « demande à ce que les partis d'opposition mettent cartes sur table » et expliquent les tenants et aboutissants d'un changement du système de vote.

## «Pas fiables», les chiffres sur l'attente en chirurgie

PATRICIA CLOUTIER

Le Soleil

**QUÉBEC — Les Québécois n'ont pas l'heure juste sur le temps d'attente pour une chirurgie dans le système public de santé.**

C'est ce que constate la vérificatrice générale Guylaine Leclerc dans son rapport déposé mercredi. Selon elle, la façon de calculer le temps d'attente dans chaque hôpital est tellement différente d'un endroit à l'autre que les chiffres nationaux ne sont « pas fiables ».

La VG estime que le temps d'attente pour un patient commence au moment où son médecin prend la décision de l'opérer. Toutefois, plusieurs jours, semaines ou mois peuvent s'écouler avant que ce patient ne soit officiellement inscrit sur les listes d'attente.

À certains endroits, comme à l'Hôpital général juif de Montréal et à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, les gestionnaires demandent aux médecins de ne pas inscrire tout de suite leurs patients sur les listes d'attente s'ils « ne pensent pas être en mesure de les opérer dans le temps opératoire alloué », écrit la vérificatrice générale.

Même si le temps d'attente est sous-estimé, les délais officiels dépassent souvent la cible fixée par le gouvernement. En 2015-2016,



La vérificatrice générale du Québec, Guylaine Leclerc, a déposé son rapport annuel, mercredi. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, CLEMENT ALLARD

39 % des patients atteints de cancer n'étaient pas opérés dans les temps prescrits, soit en 28 jours. M<sup>me</sup> Leclerc recommande au ministère de la Santé de diviser les cas de cancer en deux colonnes : les urgents et les non urgents, afin de mieux répondre aux besoins. Elle déplore que le ministère de la Santé n'ait pas « de vision globale de la répartition optimale des services chirurgicaux ».

## PLUS DE CHIRURGIES

Le rapport montre également que pendant que le nombre de chirurgies au Québec a augmenté de 5,5 %, la rémunération des médecins qui pratiquent ces chirurgies a augmenté de 35,2 %. « Donner plus d'argent aux

médecins, la recette du ministre actuel, n'a pas donné plus de soins aux patients du Québec », a dénoncé la députée du Parti québécois Diane Lamarre.

Le ministre de la Santé Gaétan Barrette rétorque qu'il est au travail pour répondre aux doléances de la vérificatrice générale. « Les réponses à toutes ces critiques-là, elles sont dans les actions qui sont en cours actuellement. » Selon lui, l'informatisation des données médicales à la grandeur du Québec permettra d'avoir bientôt un portrait plus clair. Quant au délai avant d'inscrire un patient sur une liste d'attente, le ministre le minimise, en soulignant qu'il ne s'agit souvent que d'une semaine ou deux.

# laTribune

## LA TRIBUNE AU PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Chaque jour, des milliers d'élèves du primaire et du secondaire ont accès gratuitement à **LA TRIBUNE** pour développer leurs habiletés en lecture, discuter sur des sujets de différentes natures, réaliser des travaux de français, de mathématiques ou autres.



### UN GRAND MERCI À NOTRE PARTENAIRE!

Pour qu'un tel projet se réalise, des appuis financiers sont nécessaires.  
Merci à Kruger qui a cru au rôle éducatif de **LA TRIBUNE** auprès de ses étudiantes et étudiants.



# Les dissidents du Bloc forment Québec Debout

MYLÈNE CRÊTE

La Presse canadienne

**OTTAWA — Les sept ex-bloquistes ont choisi le nom de leur nouveau parti : Québec Debout. Leur porte-parole, Rhéal Fortin, rejette toute étiquette indépendantiste et se dit toujours prêt à accueillir les fédéralistes moins convaincus.**

Le nouveau parti veut revenir à la mission originelle du Bloc québécois lors de sa création en 1991, soit celle de défendre les intérêts du Québec à Ottawa et de laisser la question de l'indépendance aux partis souverainistes qui siègent à l'Assemblée nationale.

Ceux qui se nommeront désormais « les debouts » comptent enregistrer le nom de leur parti auprès du Directeur général des élections d'ici environ une semaine. Ils lanceront prochainement une tournée de consultation.

Le député Mario Beaulieu ne se joindra pas à ce nouveau parti. Il



Le porte-parole de Québec Debout, Rhéal Fortin, rejette toute étiquette indépendantiste. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

a décidé mardi de rester au Bloc québécois dont il est également le président pour militer contre sa chef, Martine Ouellet.

Celui-ci avait admis réfléchir à son avenir à l'issue du conseil général du parti le 29 avril. Il avait ne plus avoir confiance

en M<sup>me</sup> Ouellet. Les militants venaient alors d'adopter la sortie de crise proposée par la chef, soit celle de tenir un référendum les 1<sup>er</sup> et 2 juin sur la mission du Bloc québécois comme promoteur de l'indépendance et un vote de confiance.

**TLD**  
LOCAL SUPPORT, TOTAL COMMITMENT

TLD CANADA INC., est une entreprise sherbrookoise se spécialisant dans la fabrication d'équipement d'assistance aéroportuaire, dont principalement les chargeurs de fret. Nous sommes à la recherche de plusieurs assembleurs mécaniques pour des postes à temps plein, de jour et de soir.

## ASSEMBLEURS MÉCANIQUES

Sous la responsabilité du directeur de production, le titulaire du poste assemble les composantes mécaniques, électriques et hydrauliques des machines aéroportuaires.

### TÂCHES

- Installer les composantes mécaniques, électriques et hydrauliques de l'équipement en utilisant les outils et l'équipement adéquat;
- Utiliser de façon sécuritaire les outils et les équipements de levage;
- Interpréter précisément et efficacement les plans d'assemblage;
- Assurer continuellement la propreté et l'entretien de son aire de travail;
- Effectuer toutes autres tâches assignées par le chef d'équipe, le superviseur ou le directeur de production.

### EXIGENCES

- DEP dans le domaine de la mécanique (électromécanique, mécanique industrielle, mécanique d'engins de chantiers, mécanique de véhicule lourd, mécanique agricole, etc);
- Connaissances en lecture de plan;
- Souci du travail bien fait;
- Sens de l'organisation;
- Bon sens de la communication avec les collègues et supérieurs;
- Autonomie et initiative

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur CV à l'adresse suivante : [annie.desmarais@tld-america.com](mailto:annie.desmarais@tld-america.com) ou par courrier :

TLD CANADA INC.

Service des ressources humaines

800, rue Cabana

Sherbrooke (Québec) J1K 3C3

Télécopieur : 819 566.1199

Site : [www.tld-gse.com](http://www.tld-gse.com)

# Le grand départ

AVEC VOUS DANS LES MOMENTS MARQUANTS.

**PRÉPAREZ VOTRE DÉMÉNAGEMENT :**

- Forfait courte distance
- Forfait longue distance
- Location à l'heure
- Formule tout inclus

**Pour réserver : 1 844 562-2886**

**Discount**  
Location d'autos et camions

Cette offre est valide dans les succursales Discount participantes seulement. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. Certaines conditions s'appliquent.

[www.discountquebec.com](http://www.discountquebec.com)

# le monde

## La candidate à la direction de la CIA se dit opposée à la torture

WASHINGTON — La candidate choisie par le président Donald Trump pour prendre la tête de la CIA a déclaré, mercredi, qu'elle ne croyait pas en l'efficacité de la torture et qu'elle n'obéirait pas à un ordre présidentiel si elle le jugeait immoral.

Soumise à un barrage de questions rigoureux des membres du comité de renseignement du Sénat, Gina Haspel a soutenu que sa «boussole morale est solide».

Celle qui cumule 33 ans de service au sein de la principale agence américaine de renseignement a assuré qu'elle ne permettrait pas à

la CIA de poser des gestes qu'elle juge immoraux même s'ils sont techniquement légaux.

Donald Trump a déjà dit qu'il était favorable à l'utilisation de techniques d'interrogatoire «renforcées» comme la simulation de noyade, voire pire, contre les individus suspectés de terrorisme.

Gina Haspel a toutefois mentionné au comité du Sénat qu'elle ne croit pas que le président lui demande de réinstaurer les simulations de noyade. Elle a insisté sur le fait que la CIA devait agir de façon cohérente avec les valeurs américaines.

Le vote du Sénat pour confirmer sa candidature au poste de directrice de la CIA s'annonce serré. Certains hésiteraient à appuyer M<sup>me</sup> Haspel en partie parce qu'elle était chef de base dans une prison secrète américaine en Thaïlande où des suspects de terrorisme ont été soumis à la simulation de noyade.

Des manifestants ont d'ailleurs perturbé à plusieurs reprises l'audience du comité de renseignement en criant «Condamnez les tortionnaires!» et «Gina la sanguinaire!». Ces manifestants ont été expulsés de la salle par

des policiers. Malgré le tumulte, Gina Haspel est demeurée impassible tout au long de l'audience.

La femme de 61 ans s'est décrite comme «une Américaine typique de la classe moyenne» avec un sens aigu du bien et du mal, mais qui n'a pas de profil sur les réseaux sociaux. Elle a grandi sur les bases militaires où elle suivait son père déployé un peu partout dans le monde.

Elle a dit apprendre à vivre sous les projecteurs après avoir passé 30 ans dans l'ombre. AP

## PROGRAMME NUCLÉAIRE IRANIEN

# Les Européens tentent de sauver l'accord

Agence France-Presse

WASHINGTON — Au lendemain de son retrait fracassant de l'accord sur le nucléaire iranien, Donald Trump se retrouve isolé face à ses alliés européens, engagés mercredi dans une course contre la montre pour convaincre l'Iran de ne pas relancer la course à la bombe atomique au Moyen-Orient.

Le président des États-Unis, qui a choisi mardi l'option la plus radicale en rétablissant toutes les sanctions levées depuis la signature de ce texte emblématique en 2015, a réitéré sa menace : si l'Iran «relance son programme nucléaire», «il y aura des conséquences très graves».

L'Arabie saoudite, un des rares pays, avec Israël, à soutenir fermement le choix de Washington contre leur bête noire commune, l'Iran chiite, a aussi adressé sa mise en garde. «Si l'Iran se dote d'une capacité nucléaire, nous ferons tout notre possible pour faire de même», a prévenu sur la chaîne américaine CNN le chef de la diplomatie du royaume sunnite, Adel al-Jubeir.

Ces avertissements ne masquent pas l'isolement américain, alors que les risques d'escalade font

craindre de nouveaux conflits. Le ministre américain de la Défense Jim Mattis, considéré comme un modéré dans un gouvernement de plus en plus dominé par les «faucons», a assuré mercredi que la diplomatie restait la voie privilégiée face à la République islamique.

Mais pour l'instant, les Européens ont pris les discussions en main sans les Américains, que Londres a exhorté «à éviter toute action qui empêcherait les autres parties de continuer à faire que l'accord fonctionne».

Le président français Emmanuel Macron, qui reste en première ligne après avoir échoué à infléchir la position de Donald Trump, s'est longuement entretenu par téléphone avec son homologue iranien Hassan Rohani.

### «GARANTIE DÉFINITIVE»

Selon Paris, les deux hommes vont «poursuivre leur travail commun» pour continuer à appliquer le «plan d'action» de 2015, via des «groupes de travail» irano-européens mis en place «sans délai». Hassan Rohani, un des pères du texte, a dit à Emmanuel Macron qu'il ferait «tout pour rester dans l'accord», a rapporté la présidence française.

Les chefs de la diplomatie des trois pays européens signataires

du texte (France, Allemagne, Royaume-Uni) rencontreront en début de semaine prochaine leur homologue iranien Mohammad Javad Zarif, a précisé le ministre français Jean-Yves Le Drian.

Car si Téhéran n'a pas immédiatement claqué la porte à son tour, Hassan Rohani tout comme l'ayatollah Ali Khamenei, qui a la haute main sur les grands dossiers du pays dont le nucléaire, ont réclamé des garanties solides et «réelles» des Européens.

«Si vous ne réussissez pas à obtenir une telle garantie définitive — et je doute réellement que vous puissiez le faire — à ce moment on ne pourra plus continuer comme ça», a dit le guide suprême iranien au gouvernement du modéré Rohani. Sans résultats dans les prochaines semaines, l'Iran agit le spectre d'une reprise de l'enrichissement d'uranium «sans limite» qui achèverait définitivement l'accord.

Le texte conclu en 2015 vise à faciliter les échanges commerciaux avec l'Iran et à relancer son économie, en levant de lourdes sanctions internationales en échange d'un engagement de Téhéran à limiter ses activités nucléaires et à ne jamais chercher à obtenir la bombe atomique.

La Chine, autre signataire avec la Russie, a également appelé à



Des Iraniens, animés par des sentiments de tristesse, de résignation et de méfiance, ont manifesté leur désaccord à la décision de Donald Trump de retirer son pays de l'accord sur le nucléaire iranien en brûlant des drapeaux des États-Unis, mercredi. — PHOTO AP/AT TAKENARA

sauvegarder un accord qui «contribue à préserver la paix».

### «MONTRER LES DENTS»

Les Européens doivent donc trouver les moyens de préserver leurs entreprises et répondre aux attentes des Iraniens. Ils vont tenter d'obtenir de Washington que leurs entreprises engagées en Iran échappent aux sanctions américaines.

Mais de l'aveu même de responsables européens, leur marge de manoeuvre est très réduite.

«L'accord est probablement impossible à sauver [...] Celui qui

investit en Iran sera frappé de sanctions américaines, et c'est impossible à compenser», a estimé le président de la commission des Affaires étrangères du Bundestag, la chambre des députés allemande, Norbert Röttgen.

Les Européens vont devoir «mettre de côté leurs divergences» sur l'Iran et, au risque d'exacerber les tensions transatlantiques, «montrer les dents» face aux États-Unis pour réduire l'exposition de leurs entreprises, a expliqué à l'AFP Ellie Geranmayeh, experte à l'European Council on Foreign Relations.

# affaires

S&P / TSX 15 910,81 - 1,26 ↓	TSX C. 774,05 + 3,23 ↑	\$ CAN 77,78 + 0,64 ↑	D. JONES 24 542,54 + 182,33 ↑	S&P 500 2697,79 + 25,87 ↑	NASDAQ 7339,91 + 73,01 ↑	OR US 1313,00 - 0,70 ↓	PÉTROLE 71,14 + 2,08 ↑
---------------------------------------	---------------------------------	--------------------------------	--	------------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

## Hydro a perçu 2,5 G\$ en trop, constate la VG

**CAROLINE PLANTE**  
La Presse canadienne

**QUÉBEC** — Les Québécois ont payé 2,5 milliards \$ en trop en achetant de l'énergie alternative, telle que l'éolien, plutôt que celle provenant des grands barrages hydroélectriques, conclut la vérificatrice générale.

Dans un rapport déposé mercredi à l'Assemblée nationale, Guylaine Leclerc note que les décisions gouvernementales ont eu un effet sur les tarifs d'électricité.

Les gouvernements Charest et Marois ont adopté successivement plusieurs décrets visant l'approvisionnement d'électricité provenant de sources telles que l'éolien,

la biomasse ou de petites centrales hydroélectriques.

Ces décrets ont mené à la signature de contrats fermes qui restent intouchables aujourd'hui, même si Hydro-Québec n'a pas besoin de cette électricité, a expliqué la vérificatrice.

« L'impact, c'est ce qui vous est présenté dans le rapport, c'est 2,5 milliards \$ d'achats d'électricité, de coûts supplémentaires liés au fait qu'on a acheté des blocs d'électricité postpatrimoniale plutôt que de l'électricité patrimoniale » qui est trois fois moins chère, a-t-elle déclaré en conférence de presse.

Ce montant « a été récupéré dans les tarifs d'électricité », a-t-elle précisé.

Hydro-Québec prévoit des surplus énergétiques pour les 10 prochaines

années. En conséquence, écrit Mme Leclerc, « la situation observée (?) se prolongera sur plusieurs années », soit jusqu'en 2026.

Par ailleurs, la vérificatrice générale a évalué que des écarts de rendement favorables à la société d'État ont atteint 1,5 milliard \$ de 2005 à 2017.

Elle a expliqué que les coûts prévus par Hydro-Québec ont été surévalués pendant toutes ces années, à l'exception de 2006 et 2007.

Cela a permis à Hydro-Québec de verser 1,1 milliard \$ de dividendes supplémentaires au gouvernement.

Bien qu'Hydro-Québec ait récemment mis en place un mécanisme de partage des écarts de rendement, cela ne permettra pas « d'éviter » d'autres écarts à l'avenir, a prévenu M<sup>me</sup> Leclerc.

## Borex fait mieux qu'en 2017

**MONTRÉAL** — Borex a annoncé mercredi un résultat net attribuable aux actionnaires de 20 millions \$ ou 26 cents par action au premier trimestre, comparativement à 15 millions \$ ou 24 cents par action l'an dernier. Cela représente une hausse de 24 pour cent.

L'apport des sites acquis et mis en service au cours du dernier exercice de même que la performance améliorée des sites éoliens français se traduisent par une augmentation

de 28 pour cent des produits de la vente d'électricité, a ajouté la compagnie par voie de communiqué.

Au premier trimestre 2018, Borex a produit 1055 GWh d'électricité contre 909 GWh au trimestre correspondant de 2017. Cette hausse de 16 pour cent résulterait dans une large mesure de la contribution pour l'ensemble du trimestre des sites éoliens acquis et mis en service tout au long de l'exercice 2017. **LA PRESSE CANADIENNE**

## Le profit de Lassonde bondit

**MONTRÉAL** — Les Industries Lassonde ont affiché mercredi un bénéfice net attribuable aux actionnaires en hausse de 11,2 pour cent pour leur premier trimestre, comparativement à la même période l'an dernier, notamment grâce à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis.

Le producteur de jus et de boissons de fruits et légumes de Rougemont a engrangé un profit net

de 14,5 millions \$, ou 2,08 \$ par action, pour le premier trimestre clos le 31 mars. En comparaison, il avait réalisé un bénéfice de 13,1 millions \$, ou 1,87 \$ par action, au même trimestre un an plus tôt.

Les revenus ont totalisé 357,7 millions \$ au premier trimestre, un chiffre d'affaires en baisse de 3,5 pour cent par rapport à celui de 370,7 millions \$ de l'année précédente. **LA PRESSE CANADIENNE**

**18 ANS +**  
**LE WEEK-END**  
**CARRIER**  
**ROCK SHOW**  
**DE SHERBROOKE**  
**15 ET 16 JUIN**

**RICK HUGHES**  
**MARJO**  
**STEEVE DESGAGNÉ**  
**ÉRIC LAPOINTE**

**21 GUN SALUTE**  
HOMMAGE À AC/DC

**FAITES VITE : QUANTITÉ TRÈS LIMITÉE**

**9460, BOUL. BOURQUE SHERBROOKE - SORTIE 123 DE L'AUTOROUTE 10**

Achetez vos billets sur **carrierrockshow.ca**

Une présentation de : **PERFORMANCE INC.** **CARRIER HARLEY-DAVIDSON** **Carrier BMW**

En collaboration avec : **ENERGIE 106.1** **laTribune** **TVA**

# Réouverture partielle du St-Hubert de Magog

**JEAN-FRANÇOIS GAGNON**

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

**MAGOG — Fermé depuis une semaine en raison de l'effondrement du plafond dans la salle à manger, le restaurant St-Hubert situé à Magog reprendra partiellement ses activités jeudi à 11 h**

« Le service au volant, la vente au comptoir ainsi que la livraison à domicile recommenceront demain au St-Hubert de Magog », a confirmé à *La Tribune*

Josée Vaillancourt, porte-parole de la chaîne de restaurants bien connue.

Le redémarrage de ces trois services à ce stade est possible parce que les cuisines de la rôtisserie, son comptoir pour les commandes à emporter de même que sa fenêtre pour le service à l'auto se trouvent dans des locaux séparés de la salle à manger principale, où s'est produit l'incident malheureux.

Rappelons que, le 2 mai vers 16 h, une large portion du plafond de la salle à manger principale du

restaurant s'est soudainement détachée et est lourdement tombée sur le mobilier qui se trouvait dessous.

**« C'est sûr qu'on est heureux. On est des gens qui aiment l'action. »**

— Caroline Proulx

« On a encore des analyses à faire pour ce qui est du mobilier à changer, révèle Josée Vaillancourt.

En ce qui concerne les travaux à effectuer, l'objectif est de les faire le plus rapidement possible. Mais, pour le moment, on ne s'attend pas à pouvoir tout rouvrir avant la fin du mois de juin prochain. »

Par ailleurs, Mme Vaillancourt laisse entendre qu'un « défaut de construction » pourrait être à l'origine de l'effondrement du plafond. « Ce n'est pas un problème d'entretien d'après les vérifications qui ont été faites. »

Sans surprise, les copropriétaires du St-Hubert à Magog, Caroline Proulx et Jean Beauchesne, ont

accueilli la nouvelle de la réouverture partielle jeudi avec soulagement. « C'est sûr qu'on est heureux. On est des gens qui aiment l'action et, en plus, ce sera la fête des Mères dimanche », note la restauratrice.

Entre 15 et 20 employés du restaurant seront vraisemblablement rappelés au travail en raison du redémarrage partiel des activités. « Nos employés sont vraiment contents », indique Mme Proulx.

La copropriétaire de la rôtisserie admet toutefois que certains employés ont annoncé leur départ en raison de la situation qui prévaut actuellement. Elle espère évidemment limiter les démissions, d'autant plus que la période la plus achalandée de l'année approche pour son restaurant.

**RÉSULTATS DU : MARDI 8 MAI 2018**

**TOUT-ORNIEN** 02 03 05 06 07 08  
11 12 15 21 22 23

**Sprinto** 04 36 38 47 48

**FOKXER** 4 4 6 9 9  
♥ ♦ ♦ ♣ ♠

**Quotidienne** 2 16 3 970 4 8976

**Lotto-D Extra** 0437492  
5 4 3 6 2 2 3 4

**banco Turbo x 2**  
01 05 09 16 19 20 29 39 42 44  
45 47 48 51 52 53 55 56 62 69

**Astro**  
Jour - Mois - Année - Signe  
30 AOÛT 69 LION

**Triplex** 14 18 21 22 30

**33**

**MILLIONNAIRES**  
GRÂCE À LA  
**LOTÉRIE**  
DEPUIS LE  
1<sup>er</sup> JANVIER 2018

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**CAHIER SPÉCIAL**  
**VENDREDI 11 MAI**

**ARRONDISSEMENT**  
**BROMPTON**

*De belles récoltes pour  
la communauté*



PROMOTION / **laTribune**

**Centre  
Couture  
Conseil**  
*Tout dans la couture*

*Inscription  
dès maintenant  
et obligatoire*

**688, rue Conseil,  
Sherbrooke  
819 569-3268**

**ATELIER ENFANTS 7 ANS ET +**  
12 mai 2018 : sac alimentaire  
2 juin 2018 : récupération d'un pantalon  
7 juillet 2018 : coussin  
11 août 2018 : étui à crayons  
avec fermeture éclair  
Horaire : 9 h à 11 h  
Prix : 20 \$

**ATELIER COURTEPOINTE**  
19 mai 2018 : sac de plage  
9 juin 2018 : confectionner votre biais  
14 juillet 2018 : bol à micro-ondes  
18 août 2018 : centre de table  
Horaire : 9 h à 11 h  
Prix : 30 \$

**ATELIER PARENTS/  
ENFANTS 7 ANS ET PLUS**  
26 mai 2018 : serviette-doudou en sac  
16 juin 2018 : récupération d'une chemise  
pour faire un tablier  
21 juillet 2018 : coussin personnalisé  
25 août 2018 : napperon à lunch  
Horaire : 9 h à 11 h  
Prix : 30 \$

**ATELIER POUR SURJETEUSE**  
17 mai 2018 : enfilage et ses solutions  
14 juin 2018 : roulotté et les fils  
19 juillet 2018 : 2, 3 et 4 fils et l'utilité  
16 août 2018 : réponse à vos difficultés  
Horaire : 15 h à 16 h  
Prix : 10 \$ \* Gratuit pour ceux qui ont acheté  
leur machine à notre centre

**centredecoutureconseil.ca**

**Centre  
Couture  
Conseil**  
*Tout dans la couture*

**Vente et réparation de  
machines à coudre**

*Dépositaire autorisé*

**JANOME**

**NOUVEL HORAIRE**  
Lundi au vendredi 9 h à 17 h  
Samedi 9 h à midi - Fermé le dimanche

**688, rue Conseil, Sherbrooke  
819 569-3268**

**centredecoutureconseil.ca**

**ETON**

La chemise suédoise  
la plus vendue  
au monde.

pour **lui**  
Boutique

**2289, rue King ouest  
Sherbrooke 819 346-7644  
boutiquepourlui.com**



# France Beaudoin revient à l'entrevue

RICHARD THERRIEN

Le Soleil

**MONTRÉAL — France Beaudoin fait un retour aux grandes entrevues. Pour emporter sera le titre de sa nouvelle émission d'une heure par semaine, diffusée sur ICI ArTV dès le vendredi 17 août à 20 h. Pour l'instant, 20 rencontres sont prévues à la grille. Aucun nom d'invité n'a été dévoilé, mais on dit que la réponse est bonne jusqu'à maintenant. Ces personnalités proviendront de tous les horizons, mais la discussion tournera forcément autour de la vie culturelle.**

« Le fil de conducteur de cette émission, ce sont les mots. Dans la vie, on est la somme des mots qu'on a entendus, lus, dits, ou même tus par moments », explique France Beaudoin, qui parle d'un concept « ludique, rigolo, très profond et confrontant ».

Le public pourra assister aux enregistrements et possiblement repartir avec des œuvres dispersées dans le décor, dont il aura été question durant l'émission, que ce soient des livres, des partitions ou des textes de théâtre. De là le titre *Pour emporter*. « On veut vraiment partager la culture », souhaite l'animatrice. Au piano, Antoine Gratton accompagnera l'entrevue chaque semaine en plus de signer le thème de l'émission. Guillaume St-Arnaud

est à la réalisation.

La directrice générale de la Télévision de Radio-Canada, Dominique Chaloult, souhaitait depuis longtemps que l'animatrice d'*En direct de l'univers* revienne à l'entrevue. Il fallait seulement trouver le bon projet. *Pour emporter* sera produite par France Beaudoin et Nancy Charest chez Pamplemousse Média. Dominique Chaloult précise que l'émission est destinée uniquement à ICI ArTV et qu'elle ne sera pas rediffusée sur ICI Radio-Canada Télé.

En quelque sorte, *Pour emporter* comble le vide laissé par la fin des *Grandes entrevues*, animées de 2005 à 2016 par Stéphan Bureau et toujours diffusées en reprises. France Beaudoin promet un heureux dosage entre les gros noms et les invités à découvrir.

## BÉBÉS EN DANGER

Après *De garde 24/7* à Télé-Québec, Canal Vie annonce pour l'automne *L'unité des naissances*, un nouveau docuréalité en dix épisodes d'une demi-heure, tourné au CHU Sainte-Justine à Montréal. Plus de la moitié des grossesses sont à risque élevé au département d'obstétrique-gynécologie et au service de néonatalogie de cet hôpital. Dans cette série produite chez Attraction Images, la caméra suivra jour et nuit le personnel médical en train de tenter de soutenir des parents inquiets du mieux qu'il peut.



France Beaudoin renouera avec l'entrevue dans la nouvelle émission *Pour emporter*, diffusée sur ArTV à partir du 17 août. — PHOTO FOURNIE PAR ICI ARTV

# Terry Gilliam et *Don Quichotte* pourront clore le Festival de Cannes

Agence France-Presse

**PARIS — La justice française ne pourra pas être accusée d'avoir tué Don Quichotte. Le Tribunal de grande instance de Paris a donné mercredi son feu vert à la projection du film de Terry Gilliam en clôture de la 71<sup>e</sup> édition du Festival de Cannes le 19 mai.**

Projet un peu fou né il y a près de 30 ans et tourné dans des conditions dantesques il y a 20 ans, resté inachevé jusqu'en 2017, *L'homme qui tua Don Quichotte* de l'ex Monty Python Terry Gilliam est l'objet d'un terrible bras de fer entre le

réalisateur britannique et le producteur portugais Paulo Branco, qui estime que ses « droits exclusifs » sur le film ne sont pas respectés.

Appelée à trancher ce litige, la justice, saisie en urgence par le producteur portugais, a finalement donné raison au Festival de Cannes, qui avait décidé, contre l'avis de Paulo Branco, de projeter le film de Gilliam en clôture de sa 71<sup>e</sup> édition. C'est le délégué général du Festival, Thierry Frémaux, qui a annoncé lui-même la décision du juge parisien.

Le cinéaste britannique âgé de 77 ans et victime d'un malaise à Londres le week-end dernier a également exprimé sa joie sur son

compte Twitter : « Pas encore mort. Je viens à Cannes. Nous sommes légalement victorieux! Nous irons au bal, avec pour costume le film de clôture au Festival de Cannes le 19 mai. Merci pour tout votre soutien. »

## PAS D'APPEL

Avant même la décision du TGI, Paulo Branco, 67 ans, avait indiqué qu'il ne ferait pas appel.

Refusant de s'avouer vaincu, le producteur a considéré qu'au bout du compte, la justice française lui avait accordé « une victoire ».

La décision du TGI va permettre aux professionnels « de voir le film » et « nous conforte dans nos

droits ».

Le producteur s'est notamment félicité que l'ordonnance (de 21 pages) stipule que, lors de la projection du 19 mai, le Festival devra indiquer à l'écran que cette séance « ne préjuge en rien des droits revendiqués » sur ce film par M. Branco et sa société de production Alfama Films.

La bataille juridique est en effet loin d'être terminée. Pour M. Branco, l'ordonnance prise mercredi ne règle pas « le fond » du litige qui l'oppose à Terry Gilliam, ses producteurs (Kinology, Tornasol) et son diffuseur (Océans Films). Saisie sur le fond, la justice française rendra un jugement en appel le 15 juin.

DEMAIN MATIN, MONTRÉAL M'ATTEND

# Les couleurs de la nostalgie

JASMINE RONDEAU  
jasmine.rondeau@latribune.qc.ca

Ceux qui y cherchaient de la nostalgie se sont fait servir l'essence des années 1970 sur un plateau d'or.

La pièce a enflammé le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke de toutes ses couleurs. L'énergie de la distribution et la justesse de l'exécution rendent justice à la personnalité ainsi qu'à la stature de l'œuvre de Tremblay. Les costumes, d'une qualité et d'une créativité remarquables, donnaient le ton à chaque scène, participant au décor de manière importante.

SHERBROOKE — La fougue de la comédie musicale *Demain matin, Montréal m'attend*, présentée mercredi soir à la salle Maurice-O'Bready, n'a pas manqué de répondre aux attentes des Sherbrookoises. René-Richard Cyr, qui a adapté et mis en scène le classique de Michel Tremblay, a montré que la pièce ne fait que s'améliorer avec l'âge.



La comédie musicale de Michel Tremblay *Demain matin, Montréal m'attend*, était de passage à Sherbrooke mercredi soir — PHOTO SPECTRE MÉDIA, STÉPHANIE VALLIÈRES

La jeune Louise Tétrault (Marie-Andrée Lemieux), qui vit à Saint-Martin en campagne, décide d'un

piéd ferme de partir s'installer à Montréal. Sa victoire dans un concours de talent l'a convaincue

qu'elle peut percer dans le domaine de la scène et de la chanson, tout comme sa sœur aînée. Or, cette dernière, qui chante sous le nom de Lola Lee, a travaillé dur pour arriver « au sommet ». Elle décide donc de montrer à sa petite sœur ce qu'est vraiment la vie du *show-business* à Montréal. Un monde où défilent prostituées, danseurs gais, travestis, amertume et un « écœurant » du nom de Johnny s'ouvre plutôt à elle dans une envolée de paillettes.

La comédie musicale se déroule sur une plus petite scène, laquelle est ornée d'une arche pop stylée. Un rideau de franges amovibles y est suspendu, un beau clin d'œil aux années où se déroule l'histoire. Derrière, de vivants jeux de formes et de couleurs, notamment en kaléidoscope, apparaissent sur un écran circulaire. Tantôt porte d'entrée de bordel, tantôt scène d'un concours de talent régional, la grande arche guide l'imaginaire vers les divers lieux d'action. Rien d'autre n'était nécessaire comme élément de décor, ne serait-ce que les tables et les chaises de métal, propres à l'époque, ou les chaises berçantes de la mère Tétrault. Celles-ci, d'un turquoise aussi vif que les ambitions de Louise, sont d'ailleurs ingénieusement renversées et utilisées comme bancs d'autobus à la scène suivante.

Un personnage fort n'attendait pas l'autre. La Lola Lee d'Hélène Bourgeois Leclerc a séduit le public dès son apparition, avec son assurance et son attitude désinvolte. Laurent Paquin en talons hauts lui, dans la peau de La Duchesse, a fait monter les applaudissements d'un cran avec sa mélancolique interprétation de *Les lamentations de la duchesse*.

La musique originale de François Dompierre suscite encore autant d'émotions, avec ses solos tragiques ou avec les entraînants succès d'inspiration sud-américaine de Lola Lee. Les voix se mêlent fluidement à la musique, et les chœurs font vibrer la salle aussi bien qu'ils jouent leurs multiples rôles.

ENSEMBLE VOCAL L'ESCAOQUETTE  
Présente 35 ANS DE CHANT CHORAL  
1983 ÇA SE FÊTE AVEC 2018

**GREGORY CHARLES**

VENDREDI 8 JUIN & SAMEDI 9 JUIN 2018 20H00  
ÉGLISE ST-HIPPOLYTE DE WOTTON

BILLETTERIES, Centre culturel 819 820-1000  
ADMISSION 45.00\$ ASBESTOS : 819 879-4224

Desjardins Caisse des Sources  
99.3 FM  
SADQ  
Impression Sources  
NORDIK BLADES  
Pharmacie José Fréchette  
Jean Corbeil  
Cascades  
CASE 11  
COOP metro  
ASBESTOS PLUS  
Karine  
ABS  
GVL

LE P'TIT BONHEUR DE SAINT-CAMILLE  
162, rue Miquelon Saint-Camille  
À SEULEMENT 20 MINUTES DU CHUS

30<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Camille

**SAMUELE**  
VENDREDI 11 MAI, 20H  
22\$

**LORI HAZINE POISSON**  
SAMEDI 19 MAI, 20H • 15\$-20\$

THÉÂTRE  
« CHARLOTTE DU MEXIQUE IMPÉRATRICE DU NÉANT »

Conseil des arts et des lettres Québec  
RÉSERVATION EN LIGNE  
ptitbonheur.org • 819 340-1993  
BISTRO-SHOW à tous nos spectacles

MA BONTÉ EST  
EN RÉCIDIVE

RELEVEZ LE DÉFI  
CARREFOUR DE L'ESTRIE - 27 MAI  
SAINT-DENIS-DE-BROMPTON - 9 JUIN  
MAGOG - 8 JUILLET

PARTICIPEZ OU DONNEZ  
POUR SOUTENIR DES  
MILLIERS D'ENFANTS  
ATTEINTS DE CANCER  
ET LEUR FAMILLE.

INSCRIPTION : TETESRASEES.COM OU 819 563-1909

DÉFI  
TÊTES  
RASÉES  
leucan

PRÉSENTÉ PAR  
Proxim

# annonces classées

**DES RUBRIQUES VARIÉES  
POUR TOUT TROUVER**



**819 564-2222**

## IMMOBILIER VENTE

### 5684 Chalets à vendre

CHALET A VENDRE, 3 ET 4 SAISONS, PETIT LAC LAMBTON. Vendeurs motivés. Pour plus d'info : [www.andrebisson.net](http://www.andrebisson.net) André Bisson, courtier, Pro Immobilier & Hypothèque inc. 418-227-8060 cell. : 418-225-0718 Lambton : 418-486-2242.

### 5687 Terrains, terres et fermes à vendre

TERRE À BOIS à vendre, 184 acres, région de Weedon, chasse chevreuil et orignal, 169,000\$ négociable, 819 821-4040 ou 819-861-4040

## IMMOBILIER LOCATION

### 5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

1½, 397 BRUNO DANDENAULT, chauffés, eau chaude, éclairés, poêle, réfrig. Tél.: 819 563-0290 ou le 819 822-1600.

**2½ - 3½ tout inclus  
semi-meublé. 819 342-4237  
photos à [www.gipb.ca](http://www.gipb.ca)**

**3½ - 4½ - 5½  
PROMOTION chauffés, eau chaude,  
superbe vue. photos à [www.gipb.ca](http://www.gipb.ca)  
819 343-8640 ou 819 342-4237.**

3½ - 4½ - 5½ PROMOTION Chauffés, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, Cégep, Centre 24-Juin. 819 416-0949.

4½ - 3½ CHAUFFÉS, eau ch., près CHUS, Cégep, Centre 24-Juin. 819 416-0949, photos à [www.gipb.ca](http://www.gipb.ca)

**4½- 3½ tout inclus  
PROMOTION. Animaux acceptés.  
photos à [www.gipb.ca](http://www.gipb.ca) 819 349-4651 ou  
819 640-2825**

4½ - 5½ PROMOTION, chauffés, eau ch., près CHUS, Cégep, Centre 24-Juin. Tél: 819 342-4237. photos à [www.gipb.ca](http://www.gipb.ca)

**4½ TOUT INCLUS, PROMOTION,  
près des services, cul-de-sac, parc.  
819 640-2825.**

VENTE fermeture de maison les 11 et 12 mai au 606 Du 24-Juin, beau temps mauvais temps, nous serons à l'abri. Aucune offre RAISONNABLE refusée.

### 5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

**1555 Dorval, libre imm. et  
1er juillet, 3½, 4½, 5½, rénovés  
tout inclus, pas de chien, 819 679-8833.**

**3½, 4½ - 5½ NEUFS  
1296 L'ESCARPE**

Près centre-ville, style condo, climatisé, 2 stat.. Tél.: 819 569-4977.

**3½ - 4½ - STYLE CONDO  
1282, RUE L'ESCARPE**  
Libre juillet. Climatisé  
Réservation : 819 569-4977

**3½ chauffé, eau chaude, béton,  
toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur.  
819 943-2185. photos à [www.gipb.ca](http://www.gipb.ca)**

**4½, chauffé, eau ch., éclairé,  
entrée lav.-séch. 1480 Larocque.  
Tél.: 819 563-0290 ou 819 822-1600.**

**4 ½ tout inclus** dans petit immeuble, tranquille, face au parc. Bienvenue! 819 565-4786 photos à [www.gipb.ca](http://www.gipb.ca)

**5½, 2 ÉTAGES,** dans petite maison, infor : 819 434-2044

### 5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

**✓✓✓**  
OUEST  
1345 RUE CHOQUETTE, 4½  
2 balcons, intercom, grand stat., rangement intérieur et sous-sol.  
819 572-1766, 819 569-1689

### 5743 Logements à louer Rock Forest-St-Élie-Deauville

1701 MANCINI 5½, clim., 2e étage, garage, très propre, 1er juin ou avant, 925\$. 819 562-8541

### 5744 Logements à louer Jacques-Cartier (Nord)

**1 MOIS GRATUIT, LIBRE ET JUILLET:**  
4½: 2630 Prospect et 4½: 615 McGregor  
4½: 135 Candiac. 819 437-8088.

**4½ PRÈS CARREFOUR  
GRAND 4½, flottant/céramique, aspirateur central, frais peint, stat privé, tranquillité, Info: 819 346-4011 Marian**

## SERVICES ET EXPERTS

### 5787 Argent à prêter

**PRÊTS DE 500\$**  
sans enquête de crédit.  
[www.creditcourtage.ca](http://www.creditcourtage.ca)  
Tél.: 1 866 482-0454

### 5788 Services professionnels et divers

**ÉMONDAGE PERSONNALISÉ  
À CONTRAT.** Abattage d'arbres nuisibles ou dangereux. Estimation gratuite. Tél.: 819 572-9761

### 5795 Réparation, rénovation et construction

**★ BÉTON DÉTÉRIORÉ? ★**  
Remise à neuf de béton; solages, escaliers, trottoirs, planchers, etc. Enduit acrylique, crépis, stuc, etc. Choix de couleurs. Entrepreneur RBQ, 32 ans d'exp. 819 571-0652 - Voir photos à : [stuccosherbrooke.com](http://stuccosherbrooke.com)

### 5796 Toitures

**A.C. RÉNOVONS**  
Toitures et rénovations de tous genres, estimation gratuite, carte RBQ 82822487-18 C. Champagne 819 574-4905

**LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS**  
Toiture bardeaux, élastomère. 819 574-5458, Meilleur service. RBQ : 5692-8351

**TOITURE EN PENTE, REVÊTEMENT BARDEAUX.** Service d'urgence 24 h 28 ans d'exp. Garantie meilleur prix. RBQ 5700-7510. 819 821-1718

### 5797 Paysagement et services extérieurs

**NETTOYAGE, à pression Sherbrooke, bois, vinyl, brique, graffitis, monument, flotte de véhicule, prix très compétitif, 30 ans d'exp., 819-820-6522 Charles.**

### 5799 Déménagement, transport et entreposage

**FERAIT DÉMÉNAGEMENT** Bon prix. Estimation gratuite. Assurance incluse. Faites vite! Recherche main d'oeuvre. 819 578-0087

## SERVICES PERSONNELS

### 5819 Messages personnels

819 580-3772  
**PETITE DOUCEUR** pour une détente complète en toute discrétion. Lun.-dim.9h-21h

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

### 5895 Avis publics

## Avis public

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES  
AYANT LE DROIT DE  
FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE  
D'UN REGISTRE  
SECOND PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI N° 50  
OCCUPATION D'UN IMMEUBLE  
À VOCATION INDUSTRIELLE PAR L'USAGE  
« CULTURE, RECHERCHE ET  
TRANSFORMATION DE LA MARIHUANA »  
LOTS 4 932 356, 4 950 797, 4 950 799, 4 963 706  
ET 4 963 707 DU CADASTRE DU QUÉBEC  
795, RUE PÉPIN  
ZONE I0819  
ADOPTÉ LE 7 MAI 2018  
ARRONDISSEMENT N° 4**

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 23 avril 2018 sur le projet de résolution PPCMOI n° 50, le conseil municipal a adopté le 7 mai 2018 un second projet de résolution, lequel porte le numéro PPCMOI n° 50.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'une résolution qui les contient soit soumise à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

#### 1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative au second projet de résolution PPCMOI n° 50 ayant pour objet d'autoriser, sur les lots 4 932 356, 4 950 797, 4 950 799, 4 963 706 et 4 963 707 du cadastre du Québec, la dérogation suivante ainsi que certaines dérogations relatives aux bâtiments principal et accessoire, à la clôture, aux enseignes et au contrôle de la pollution lumineuse dans le cadre d'une nouvelle occupation d'un immeuble industriel:

#### Autre usage autorisé

- Culture, recherche et transformation de la marihuana; conformément au tableau intitulé « DÉROGATIONS AUTORISÉES – LOTS 4 932 356, 4 950 797, 4 950 799, 4 963 706 ET 4 963 707 DU CADASTRE DU QUÉBEC – 795, RUE PÉPIN », daté du 17 janvier 2018, annexé au second projet de résolution PPCMOI n° 50 pour en faire partie intégrante, le tout en respectant les conditions relatives notamment à l'obtention d'une licence de Santé Canada, à l'obligation exigeant que l'ensemble des activités se fassent à l'intérieur d'un seul et même bâtiment, à la plantation d'arbres et à la localisation des conteneurs de recyclage, de déchets et de compostage, conformément au document intitulé « CONDITIONS À RESPECTER – LOTS 4 932 356, 4 950 797, 4 950 799, 4 963 706 ET 4 963 707 DU CADASTRE DU QUÉBEC – 795, RUE PÉPIN », daté du 9 février 2018 et annexé au second projet de résolution PPCMOI n° 50 pour en faire partie intégrante, peut provenir de la zone I0819 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que la résolution contenant cette disposition soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.



#### Légende

■ Zone concernée

□ Zone contiguë

500 250 0 500  
Mètres

#### 2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone I0819 et des zones contiguës à celle-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :

#### 3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :  
- indiquer clairement le second projet de résolution qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;  
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard **le 18 mai 2018**;  
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).  
Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

#### 4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

##### Est une personne intéressée :

- A)** Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
  - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B)** Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C)** Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière. Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

#### 5- ABSENCE DE DEMANDE

Si le second projet de résolution PPCMOI n° 50 ne fait l'objet d'aucune demande valide, cette résolution n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

#### 6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de résolution PPCMOI n° 50 peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement n° 4 situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10<sup>e</sup> jour de mai 2018.

M<sup>e</sup> Line Chabot  
Greffière Adjointe

Ville de  
Sherbrooke  
sherbrooke.ca

**5819 Messages personnels**

**MASSAGE JOLIE CHINOISE**  
 www.massage-asie.com  
**819 348-0183**  
 7/7, 9 h à 23 h  
 460, rue King Est, Sherbrooke

**COUP DE COEUR**  
**100% INDEPENDANTES NOUVELLES SEXY**  
 24H reçoivent et déplacent.  
 Discrétion. 819 570-1466

**MASSAGE ASIAN SPA**  
**819 919-9219**  
 9 h-24 h, 7/7  
 213 Dufferin, Sherbrooke

**PAMELA NOUVELLE Belle chaude princesse.**  
 Reçoit / se déplace. 24 h 819 212-7079

**SEXY ANNIE, BLONDE ET JOLIE**, de 8h à 22h30, du lundi au dimanche. 819 620-8198.

**5834 Offres d'emploi**

CONCESSION casse-croûte, pour l'été 2018, cherche opérateur pour le casse-croûte, contacter : 819-877-5000

**5832 Emploi demandé**

**PORTES ET FENÊTRES PRÉSIDENT**  
*recherche*  
**2 TÉLÉPHONISTES**  
 avec ou sans expérience, pour son bureau de télémarketing à Sherbrooke.  
 Formation professionnelle. Travail permanent.  
 Salaire de base + commissions + bonis.  
 Doit être disponible du lundi au vendredi de 17h à 21h et le samedi de 10h à 14h. Pour vous joindre à une équipe gagnante et bien structurée, contactez:  
**Roxanne Aubert,**  
 819 780-0780,  
 entre 16h et 21h

**5895 Avis publics**

**Avis public**  
**RÈGLEMENT N° 1169**  
 À TOUS LES INTÉRESSÉS,  
**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sherbrooke  
**QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 7 mai 2018, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 1169 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation du lot 3 196 693 du cadastre du Québec, avec bâtisse dessus construite, pour l'agrandissement du parc industriel régional;  
**QUE** l'original du Règlement n° 1169 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;  
**QUE** le Règlement n° 1169 entre en vigueur immédiatement.  
**DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10<sup>e</sup> jour de mai 2018.**  
 M<sup>e</sup> Isabelle Sauvé  
 Greffière

**EMPLOIS**

**5834 Offres d'emploi**

**2 CHAUFFEURS/LIVREURS CLASSE 3 et 1 PRÉPOSÉ à l'entrepôt (h/f)** pour remettre les commandes clients et recevoir les commandes fournisseurs, etc. Temps plein de 8 h à 17 h, 5 jours/semaine. Présentez-vous au 1051 rue Galt Est, Sherbrooke ou par courriel [transport@sherbourg.ca](mailto:transport@sherbourg.ca) à l'attention de Julie. 819 566-1433 (231)

**5895 Avis publics**

**Avis public**  
**RÈGLEMENT N° 1202-1 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS DE LA VILLE DE SHERBROOKE**  
 À TOUS LES INTÉRESSÉS,  
**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke  
**QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 7 mai 2018, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 1202-1 modifiant le Règlement n° 1202 sur les permis et certificats de la Ville de Sherbrooke afin :  
 - de modifier les dispositions relatives aux documents devant accompagner une demande de certificat d'autorisation pour la remise à l'état naturel des rives afin d'alléger le processus de délivrance de telles autorisations;  
 - de préciser qu'une étude photométrique, attestant la conformité des installations proposées aux dispositions relatives au contrôle de la pollution lumineuse prescrites au règlement de zonage et de lotissement, est requise lorsque la quantité de lumière totale utilisée excède 35 000 lumens;  
**QUE** l'original du Règlement n° 1202-1 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;  
**QUE** le règlement n° 1202-1 entre en vigueur immédiatement.  
**DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10<sup>e</sup> jour de mai 2018.**  
 M<sup>e</sup> Line Chabot  
 Greffière adjointe

**5834 Offres d'emploi**

**ASPHALTEK.COM**  
 VENDEURS recherchés, travailleurs autonomes, bienvenue aux retraités, rémunération à commission seulement. Contactez :  
**Jean-Pierre Gingras, 418-222-7069.**

**ASSISTANTE DENTAIRE dynamique et motivée recherchée pour se joindre à une équipe bien établie dans une clinique dentaire de Sherbrooke.**  
 Poste temps plein 3 jours/semaine (27h) aucun soir ni de fin de semaine.  
**C'est peut-être l'emploi idéal pour vous!!**  
 Merci d'envoyer votre candidature au : [dentiste5481@gmail.com](mailto:dentiste5481@gmail.com)

**5895 Avis publics**

**Avis public**  
**RÈGLEMENT N° 1168**  
**AVIS À TOUS LES INTÉRESSÉS, AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sherbrooke  
**QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 7 mai 2018, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 1168 décrétant l'acquisition de gré à gré du lot 3 196 691 du cadastre du Québec, avec bâtisse dessus construite, pour l'agrandissement du parc industriel régional;  
**QUE** l'original du Règlement n° 1168 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;  
**QUE** le Règlement n° 1168 entre en vigueur immédiatement.  
**DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10<sup>e</sup> jour de mai 2018.**  
 M<sup>e</sup> Isabelle Sauvé  
 Greffière

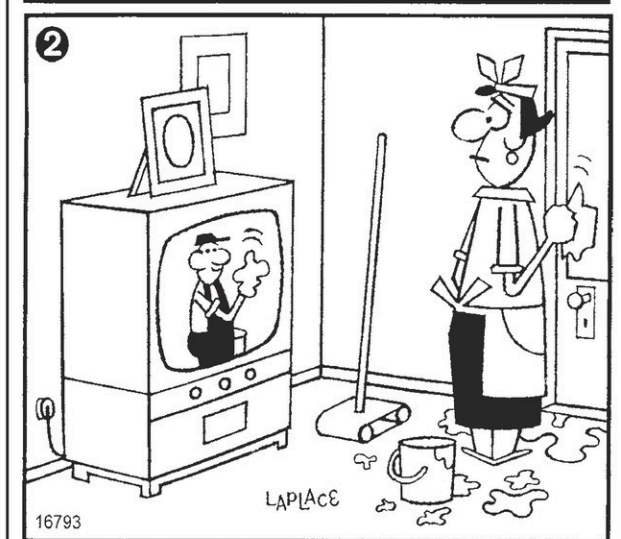
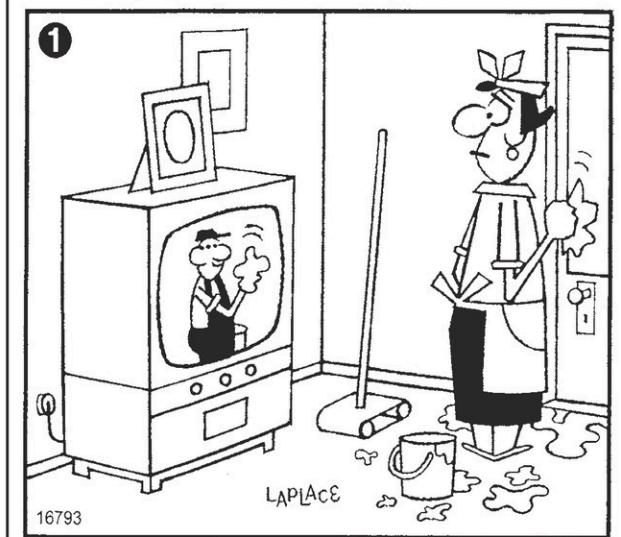
**5895 Avis publics**

**ENCAN**  
 Le jeudi 10 mai 2018 à 17 h 30, à la salle d'encan A/B au 333, route de Windsor, Sherbrooke.  
**SERONT VENDUS** : réfrigérateur avec congélateur dans le bas; cuisinière; ensemble laveuse et sécheuse; mobilier salle à manger, table + 6 chaises et vaisselier de coin Roxton; ensemble de matelas 54 po; armoire garde-robe; bancs de comptoir; lampes; vaisselle; cadres; etc.  
**ANTIQUITÉS** : mobilier chambre East Lake; mobilier cuisine, table avec pattes de lion, en chêne; ensemble de 4 chaises « press back »; buffet en chêne; chaise d'entrée; meubles de toutes sortes; objets de collection; bijoux; horloges; cadres bombés; rouet; patères; berceuses; lampe torchère; machine à coudre; annonces; lampes à l'huile; vieille caisse enregistreuse; jouets; plaques d'immatriculation; skis de bois; raquettes; chaudières à eau d'ébène; desserte; canard; balance; argenterie; miroirs; tableaux; radio; etc.  
**DIVERS** : coffre d'outils; outils de toutes sortes; escabeau; etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.  
**CONDITIONS** : argent comptant, débit, Visa, MasterCard.  
 Cantine sur les lieux.  
**Les Enchères A/B Sherbrooke**  
**Le Boss des enchères**  
**Alain, Gaston Brousseau**  
 819 572-1279 ou 819 846-3510  
 Photos : [www.encheres-ab.com](http://www.encheres-ab.com)  
 Disponibles pour tous genres d'encans

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
 (Avis dans un journal : C.c.Q., art. 795, al. 2)  
 Prenez avis que **ROCH COUTURE**, en son vivant domicilié au 375, rue Argyle, Sherbrooke, province de Québec, J1J 3H5, est décédé à Sherbrooke (Québec), le 23 janvier 2018. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de **M<sup>e</sup> Gaston Jr Leblanc, notaire**, situé au 11, rue St-Georges, bureau 340, Windsor, province de Québec, J1S 1J2 (téléphone : 819 845-7815).  
 Donné à Sherbrooke (Québec), ce 18 avril 2018.  
**Jacqueline HUDON**, liquidatrice

**ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?**

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- 1 Coude droit de la femme plus court. 2 Fichu plus large sur la tête de la femme. 3 Forme du chiffon dans la main de la femme. 4 La flaque au-dessous de la porte. 5 Anse du seau plus courte. 6 Le socle du poste TV est plus large à droite. 7 Le câble du poste TV est plus long. 8 Le support du cadre au-dessus du poste TV.

**BEN**



**BLONDINETTE**



**HAGAR L'HORRIBLE**





## 5834 Offres d'emploi

**BRAVE TRANSPORT INC. RECHERCHE CAMIONNEURS CANADA / ÉTATS-UNIS**  
van fermée, minimum 3 ans d'expérience. Salaire compétitif. Bonis de 1000\$ après 1 an d'embauche. Assurance collective.  
819 837-0888  
randy@bravetransportinc.com

Bus girl-boy, réceptionniste, temps partiel soir et fin de sem., au Pot-au-Feu 819-620-6201

**COCO FRUITI OUVERTURE À VENIR BIENTÔT**  
BESOIN de personnel : Gérant (e), chef cuisinier (ière), cuisinier(ère), hôtesse, plongeur, aide-serveur, serveur(euse), venez porter votre CV au Coco Fruiti, Rockforest  
819 345-8062

**CONCIERGERIE**, recherche couple sérieux, disp., capable d'effectuer des travaux mineurs, envoyer CV à l'adresse courriel : josee@gdion.ca - Tél. : 819 820-1681.

**CUISINIER(E) - PIZZA MAKER**, minimum 2 ans d'expérience.  
**Restaurant Pot Au Feu**  
Tél. : 819 620-6201.

**CUISINIER(ÈRE), cuisinier déjeuner avec exp.** Disp. en tout temps. Se présenter au Stratos Pizzeria, 260 -12<sup>e</sup> Avenue Nord.

**IMMEUBLE DE PRESTIGIE**  
RECHERCHE couple avec expérience pour effectuer différents travaux et l'entretien. Doit demeurer sur place, bel app. disponible. tel: 819-820-1681

**LE MOULIN WEEDON** recherche serveur (euse) avec exp. Se présenter au 481, 2<sup>e</sup> Avenue ou info : 819 877-3888.

**LIVREUR(SE)**, temps partiel, soir et fin de sem. **Restaurant Pot Au Feu**  
Tél. : 819 620-6201.

**MEUNERIE-personne à tout faire débrouillard** pour travailler sur ferme, 40h/sem. Julie, 450-204-6905 à L'Ange Gardien.

**PERSONNE** pour la tonte de pelouse, lundi au vendredi 40h./sem, secteur Rock Forest Entre 13\$ et 17\$/h selon exp. 819-574-3025.

**RECHERCHE CAMELOT avec petite auto, pour livraison du Journal de Montréal à tous les matins, à Asbestos, Jean Faucher : 819-357-6891**

**RECHERCHE MÉCANICIEN** d'expérience, plusieurs avantages. Paré Alignement. Tél. : 819 820-5870.

**RESTO BAR HELENE à Valcourt** recherche cuisinier(e) et serveur(se) à temps plein, avec expérience de jour, de soir et fin de sem. 819 578-0269.

**SERVEUR(SE)**, téléphoniste, plongeur(se). Se présenter au Stratos Pizzeria, 260 -12<sup>e</sup> Avenue Nord.

**TRANSPORT AÉROPORTUAIRE**  
Aéronavette est à la recherche de chauffeur(euse)s pour des postes de jour, soir et fin de semaine. Horaire selon vos disponibilités et pas d'heures coupées. Permis de conduire classe 4B requis. Envoyez CV à : padiesbiens@aeronavette.ca

**TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ? DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. Il est possible aussi d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON.**

**SERVICES GRATUITS**  
Centre de main-d'oeuvre Opex  
819 565-1866  
(Sherbrooke-Windsor-Asbestos)  
(Magog-Coaticook-East-Angus)  
819 868-4133

**- URGENT -**  
**CUISINIER(E) ou aide-cuisinier(e), pour restauration rapide, 25-30h/sem, travail saisonnier, salaire à discuter selon expérience. 819-864-6646 demandez Johanne ou par courriel : mario.brou@outlook.com**

## VÉHICULES

## 5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081  
www.financementbrisson.net

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081  
www.financementbrisson.net

CAMRY 96 autom. 4 portes «full» «rough» 243 000 km, 475\$, 819 846-4559

## ATTENTION!!

**TOYOTA AVALON 2014**, de couleur vert olive, berline limited, 68 000 km. Chaussée toutes saisons jusqu'en 2020 hiver aussi. Jantes aluminium (MAG) acier hiver. GPS inclus. Gr. élect. complet. Intérieur et extérieur très propres. En parfaite condition de mrache. Financement possible. Tél. : 819 563-9583.

## 5895 Avis publics

## Avis public

**ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT N° 1200-24 DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT ARRONDISSEMENTS N°s 1, 2, 3 ET 4**

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 1200-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1200 DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT DE LA VILLE DE SHERBROOKE

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

**QUE** suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 7 mai 2018 d'un projet de règlement, portant le numéro 1200-24, visant la modification du Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, une assemblée publique de consultation sera tenue :

- le 23 mai 2018, à 19 h, au bureau d'arrondissement n° 2 situé au 987, rue du Conseil, salles 307 et 308, à Sherbrooke;
- le 28 mai 2018, à 18 h 30, au bureau d'arrondissement n° 1 situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, salle 138, à Sherbrooke;
- le 28 mai 2018, à 18 h 30, au bureau d'arrondissement n° 4 situé au 2070, boulevard de Portland, salle 003, à Sherbrooke;
- le 29 mai 2018, à 16 h 30, au bureau d'arrondissement n° 3 situé au 150, rue Queen, salle 217, à Sherbrooke;

en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1);

**OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT**  
**QUE** l'objet du projet de règlement est de permettre l'aménagement de stationnement en maintenant les niveaux de sol initiaux dans la zone de grand courant d'une plaine inondable et la zone inondable par embâcles à risque élevé;

**SECTEUR VISÉ**  
**QUE** le projet de règlement vise la zone de grand courant (de récurrence 0-20 ans) d'une plaine inondable, les plaines inondables identifiées sans que ne soient distinguées les zones de grand courant de celles de faible courant (sans récurrence) ainsi que les zones inondables par embâcles à risque élevé, telles que montrées sur le plan intitulé « Plan des contraintes naturelles » de l'article 19.7 du Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke;

**QU'AU** cours de ces assemblées publiques, les présidents des assemblées expliqueront le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendront les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

**QUE** le projet de règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau d'arrondissement n° 1 situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, au bureau d'arrondissement n° 2 situé au 967, rue du Conseil, à Sherbrooke, au bureau d'arrondissement n° 3 situé au 150, rue Queen, à Sherbrooke et au bureau d'arrondissement n° 4 situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

**DONNÉ À SHERBROOKE**, ce 10<sup>e</sup> jour de mai 2018.

M<sup>e</sup> Line Chabot  
Greffière adjointe

M<sup>e</sup> Line Chabot  
Greffière adjointe

**Sherbrooke**  
sherbrooke.ca

## MARCHANDISES

## 5873 Divers à vendre

**1<sup>er</sup> CHOIX - PNEUS USAGÉS**  
Pose et balancement à partir de 30\$  
Info ou rendez-vous 819-846-4753 / 571-0201

**PICKETS DE CÈDRE À VENDRE**,  
819-845-0042 après 17h

**PLANCHER FLOTTANT EN VINYLE CLIC**  
1re qualité, liquidation 1.90\$ pi ca, rég. 2,30\$.  
Installation 1\$/pi ca. Tél. : 819 574-5458.

## 5875 Ventes garage Fleurimont (Est)

**MÉGA VENTE-DÉBARRAS KING EST**  
Plus de 125 tables, 5,000 visiteurs, 16 juin, 8 h 30 à 16 h, angle 8<sup>e</sup> Avenue/King Est.  
30\$/table, 50\$/deux tables,  
Réservations : osezlest.com  
819 822-6082 poste 108  
chansonniers et jeux gonflables

## 5878 Ventes garage Rock Forest-St-Élie-Deauville

**GRANDE VENTE-DÉBARRAS DU CHEMIN DE SAINT-ÉLIE**  
Plus de 90 tables disp. et 2000 visiteurs! Le samedi 2 juin dès 8 h 30 à 16. Dans le stat., du Dollar Plus 6065, route provinciale 220. Réservez vos tables dès maintenant au chemindesaintelie.com / 819 822-6082, p.108  
Jeux gonflables et animation pour toute la famille.

## 5895 Avis publics

## Avis public

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 1200-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1200 DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT DE LA VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 7 MAI 2018 ARRONDISSEMENT N° 4**

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 23 avril 2018 sur le projet de règlement no 1200-18, modifiant le Règlement no 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 7 mai 2018 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 1200-18.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

## 1- OBJET DU SECOND PROJET

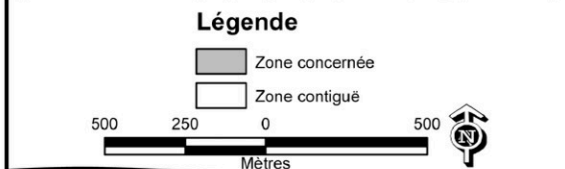
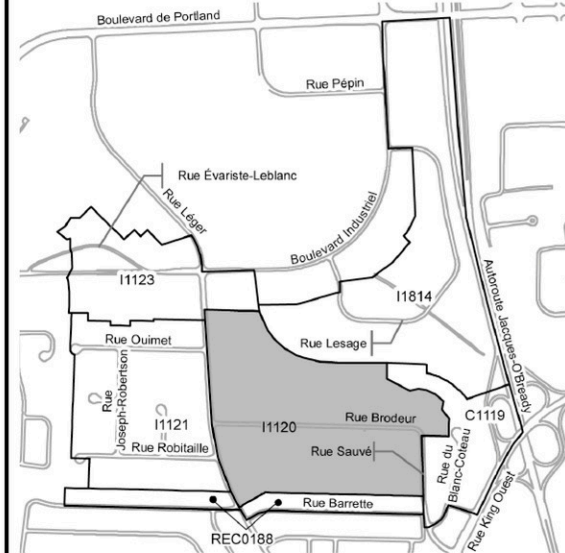
Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'ajouter les usages suivants aux usages autorisés dans la zone I1120 et y prescrire les normes de lotissement, les normes relatives au bâtiment principal et les normes d'implantation applicables :

- C-1004 Mécanique de véhicules : réparation de réservoirs d'essence et de radiateurs;
- C-1201 Réparation, entretien, lavage, débosselage et peinture de véhicules lourds et de machinerie lourde, d'équipements, d'instruments et de pièces de machinerie commerciale, industrielle ou agricole;

peut provenir de la zone I1120 et des zones contiguës à celle-ci.  
Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

## 2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone I1120 et des zones contiguës à celle-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



## 5880 Ventes garage autres secteurs

**GRANDE VENTE DE GARAGE**, 4 familles, sam le 12 de 8h à 15h, 665 ch Jordan Hill (entre Eaton corner et Birchton).

**VENTE DE GARAGE À CAMPTON**, article de maison divers puisque la maison à été vendu au 39 rue Bellevue.

Vente int. et ext., ven., sam. et dim. 11, 12 et 13 mai beau temps mauvais temp, 9h à 17h, 1239 rue principale à Nantes-ancienne église

## 5895 Avis publics

ville de **Cookshire-Eaton**

**AVIS PUBLIC**  
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général secrétaire-trésorier de la Ville de Cookshire-Eaton :

**QUE** le conseil de ladite municipalité, à une séance régulière tenue le 7 mai 2018, a adopté le règlement numéro 246-2018 concernant l'implantation et l'installation des plaques d'identification de numéros civiques sur le territoire de la ville de Cookshire-Eaton.

**AVIS PUBLIC** est aussi donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier à l'hôtel de ville, 220, rue Principale Est, Cookshire où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance durant les heures ordinaires de bureau.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 10 mai 2018.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,  
Martin Tremblay

## 5895 Avis publics

## Avis public

**3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE**  
Pour être valide, toute demande doit :  
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;  
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **18 mai 2018**;  
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).  
Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

## 4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

**Est une personne intéressée :**

**A)** Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

**B)** Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

**C)** Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

## 5- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

## 6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement n° 4 situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

**DONNÉ À SHERBROOKE**, ce 10<sup>e</sup> jour de mai 2018.

M<sup>e</sup> Line Chabot  
Greffière adjointe

## 5895 Avis publics

## Avis public

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour :

**SERVICE D'ESSAIS D'APPAREILLAGE POUR LE POSTE MASSÉ D'HYDRO-SHERBROOKE APPEL D'OFFRES N° 14486**

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca) sous le numéro 1163559 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, le ou avant le **29 mai 2018 à 14 heures**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathios Vachon  
Chef de division  
Approvisionnement

**Sherbrooke**  
sherbrooke.ca

## Don in memoriam

En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443  
[www.fqc.qc.ca](http://www.fqc.qc.ca)

## 5895 Avis publics

## Avis public

**3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE**  
Pour être valide, toute demande doit :  
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;  
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **18 mai 2018**;  
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).  
Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

## 4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

**Est une personne intéressée :**

**A)** Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

**B)** Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

**C)** Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 mai 2018 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

## 5- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

## 6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement n° 4 situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

**DONNÉ À SHERBROOKE**, ce 10<sup>e</sup> jour de mai 2018.

M<sup>e</sup> Line Chabot  
Greffière adjointe

**Sherbrooke**  
sherbrooke.ca



## VOTRE HOROSCOPE



TAUREAU

## DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Il faudrait profiter du Soleil en Taureau de votre étape anniversaire pour faire un bon vers l'avant! Bien qu'il ne faille pas vous attendre à ce que tout vous soit servi sur un plateau d'argent, vous serez en mesure de faire des gains substantiels si vous vous investissez dans une initiative sagement mûrie. Un geste inattendu pourrait également vous mettre le sourire aux lèvres...



GÉMEAUX

## DU 21 MAI AU 21 JUIN

L'actuelle présence de Vénus en Gémeaux devrait vous permettre d'allier la beauté à l'efficacité, ainsi que la douceur à la fermeté. C'est d'ailleurs en gardant votre poing d'acier dans un gant de velours que vous parviendrez le plus facilement à vos fins. Et malgré la Lune en Poissons, la journée se veut également favorable à la vie intime et aux affaires du cœur. Prévoyez peut-être un rendez-vous...



CANCER

## DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Le passage de la Lune en Poissons vous propose une journée plus conforme à vos attentes, bien que son carré avec Vénus en Gémeaux puisse occasionner certaines interrogations. Malgré l'éventuelle apparition d'une contrainte supplémentaire, les conditions seront malgré tout réunies, ou presque, pour prendre de l'avance dans un nouveau projet.



LION

## DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Si on jette une poignée de pierres, au moins l'une d'entre elles atteindra son but. Vu que Vénus se trouve actuellement en Gémeaux, vous gagnerez à avoir plusieurs cordes à votre arc. D'ailleurs, il faudrait probablement multiplier vos démarches afin d'en voir une aboutir. Plus positivement, l'influence d'Uranus en Bélier tendra à raccourcir une période d'attente.



VIERGE

## DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

C'est le temps de traiter une affaire. Créant un climat opportun, la Lune en Poissons, face à la Vierge, devrait faciliter les échanges et les transactions. Une entente fonctionnelle et profitable pourrait également être conclue avec des personnes de confiance. Plus intimement, vos réflexions amèneront probablement un proche à se poser les bonnes questions.



BALANCE

## DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Étant donné que la Lune en Poissons y flirte avec Neptune, il pourrait être tentant d'atermoyer plutôt que de vous occuper d'une affaire immédiatement. Cependant, par la rue « plus tard », on arrive généralement à la place « jamais ». Faites passer le travail d'abord, et vous vous amuserez d'autant plus par la suite. C'est une suggestion...



SCORPION

## DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Il suffira d'oser prendre la parole pour mettre fin à un silence embarrassant. Avec le Soleil en face de votre Signe, votre charme est encore susceptible de vous faire gagner des points. Et tant que vos interlocuteurs vous posent des questions, c'est probablement que vos propos les intéressent. Bien sûr, vous ne perdrez rien à essayer de faire parler les autres...



SAGITTAIRE

## DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Il y a toujours moyen de se tromper quand on essaye de deviner ce que pensent les autres. Vous ne pourrez pas vraiment déterminer la réponse que fournira une autre personne tant que vous ne lui aurez pas posé la question. Même si cela vous semble intimidant, vous devriez prendre votre courage à deux mains et confronter la situation.



CAPRICORNE

## DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

La Lune parcourt le Signe des Poissons, et vu qu'elle y « croise » Neptune, son influence pourrait faire en sorte que des personnes se comportent avec une certaine retenue. Mais pour aider à la concrétisation d'une affaire, vous auriez intérêt à vous extérioriser davantage, notamment en manifestant plus d'enthousiasme. Il y a trois astres en Capricorne...



VERSEAU

## DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Certaines personnes pourraient avoir tendance à enjoliver leurs récits, surtout si cela leur permet de sauver la face. Mais avec le duo Mercure-Uranus fin Bélier, il serait primordial de savoir faire la part des choses. Ceci ne veut pas dire de considérer tout propos avec une méfiance excessive, mais de mûrir votre réflexion avant de modifier votre cours d'action.



POISSONS

## DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Celui qui ne sait pas modifier sa pensée ne sera jamais capable de modifier la réalité. Ainsi, la flexibilité et l'ouverture d'esprit seront des atouts sur lesquels vous auriez intérêt à miser afin d'améliorer les conditions qui régissent votre situation. Alors que le passage de la Lune en Poissons, « dans les bras » de Neptune, ne soit pas synonyme d'entrave au changement.



BÉLIER

## DU 21 MARS AU 20 AVRIL

En désaccord avec Vénus en Gémeaux, la Lune en Poissons pourrait poser un bémol sur vos activités. Bien que le risque d'imprévu plane, tout n'est pas perdu pour autant. Il suffira de ne pas vous impatienter et d'essayer d'afficher une façade imperturbable. La journée risque de vous sembler complexe, mais une rencontre pourrait quand même parvenir à vous charmer.

10-05-2018

## IN MEMORIAM

**DUBÉ (GILLES)**  
93 ans, Windsor  
**FLUET (THÉRÈSE (BEAUDIN))**  
93 ans, Coaticook  
**RODRIGUE (JEAN-GUY)**  
82 ans, Sherbrooke

**THIBAULT (BERNARD)**  
73 ans, East Angus



### JEAN-GUY RODRIGUE (1936 - 2018)

Au CHUS Fleurimont, le 5 mai 2018, à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Jean-Guy Rodrigue, époux de Noëlla Desrosiers, fils de feu Josephat Rodrigue et de feu Marie-Ange Beaulieu, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24 Juin, Sherbrooke, J1E 1H1), le dimanche 13 mai de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le lundi 14 mai à compter de 9 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis.

Une célébration religieuse aura lieu à 11 h en l'église St-François D'Assise, 1145 rue des Quatre-Saisons, Sherbrooke. L'inhumation des cendres se fera à une date ultérieure.

Outre son épouse, monsieur Rodrigue laisse dans le deuil ses enfants : Robert (Josée Trifiro), Sylvain (Stéphanie Truchon), Marie-Josée (Stéphane Pomerleau) et ses petits-enfants : Jordan, Loïc, Marc-Olivier, Antoine, Audrey-Anne et Marilou. Il laisse également dans le deuil ses frères et soeurs: feu Claudette, feu Jacques, Micheline (feu Ronald), Marcel (Pauline), feu Richard et Pierre (Suzanne); sa belle-famille : Béatrice, Marielle, Jean-Guy (Huguette), Colette (Rino), Gilbert (Monique), Louiselle (Normand) et Nicole (Kurt).

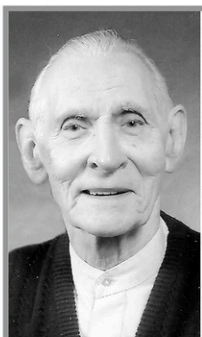
À la demande de la famille, vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DU CHUS DE SHERBROOKE**.



COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie  
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1  
info@coopfuneraire.com  
Tél.: 819 565-7646 - Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles  
Daniel Veilleux, directeur des opérations  
François Fouquet, directeur général  
www.coopfuneraire.com



### GILLES DUBÉ

Au CHUS-Hôtel-Dieu de Sherbrooke le 27 avril 2018, est décédé M. Gilles Dubé à l'âge de 93 ans. Il était l'époux de feu Thérèse Lefebvre et demeurait à Windsor.

La famille vous accueillera au salon funéraire le jour de la liturgie, samedi 12 mai 2018, à compter de 13 h. La liturgie suivra à 15 h au salon funéraire. Les cendres seront inhumées au cimetière de Wotton.

M. Dubé était le frère de feu Lionel (feu Madeleine Laliberté), feu Sylva (feu Jeannine Ménard), feu Réjeanne (feu Armand Boutin), feu Yvette. Il était le beau-frère de feu Germaine (feu Marcel Charland), Gaston (feu Jeannine Paré), feu Carmelle (feu Jean-Réal Poirier), feu André (feu Gervaise Lachapelle), feu Mariette (Jean Couture), feu Marcel (Rolande McNeil), Benoit (Clémence Brochu), Fabienne (Jacques Lambert), soeur Rolande (MNDA), feu Marie-Louis (Pauline Lefebvre), Liliane (feu Paulo Pinard), Pauline, ses neveux et nièces de même que plusieurs autres parents et amis.



Les Résidences funéraires Fréchette  
560, 1re avenue C.P. 113  
Asbestos (Québec) J1T 3M9  
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue  
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice  
deces@funerairefréchette.com  
Affiliée à la C.T.Q.



### THÉRÈSE (BEAUDIN) FLUET (1925 - 2018)

C'est avec regret que la famille annonce le décès de Mme Thérèse (Beaudin) Fluet, survenu à l'âge de 93 ans, le 21 mars 2018. Elle était l'épouse de feu Gérard Fluet et la fille de feu Oscar Beaudin et d'Hermina Lafond.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Carmen (Donald), Jeannine (Jean), Madeleine (Chucky), Marie-Claire (Normand) et André (Pierrette) ainsi que ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses frères et soeurs, plusieurs autres parents et amis.

La famille vous accueillera pour recevoir vos condoléances le samedi 12 mai 2018 dès 13 h à la Paroisse Ste-Trinité (Église Sacré-Coeur), 645, rue Dufferin, Stanstead, QC. Les funérailles suivront à 14 h.

La famille désire remercier les médecins et le personnel soignant du Manoir de Stanstead, du CHUS Fleurimont, du CLSC Stanstead et des soins palliatifs du CSSS Memphrémagog.

Au lieu de fleurs, des dons à la mémoire de Thérèse, pourrait être fait à la **PAROISSE STE-TRINITÉ (SACRÉ-COEUR)**, 14 rue Maple, Stanstead, QC, JOB 3E0.



Résidence funéraire Cass  
545, rue Dufferin  
Stanstead (Québec)

Michel Belzil et Mary Brus, directeurs  
Tél.: 819 876-5213  
www.salonscass.ca



## BERNARD THIBAUT (1944 - 2018)

À la Maison Aube-Lumière, le 5 mai 2018, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur Bernard Thibault, époux de Nicole Gobeil, fils de feu Thomas (Paul) Thibault et de feu Blanche Alice Patient. Il demeurait à East Angus.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke J1E 1H1), le dimanche 13 mai 2018 de 10 h à 12 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à 12 h en la chapelle du même endroit.

Outre son épouse, monsieur Thibault laisse dans le deuil ses enfants : Eric et Caroline (David Marcoux); ses petits-enfants Morgan, Mathilde Marcoux et Charles Thibault qu'il a aimé et qui l'ont aimé. Il laisse également dans le deuil ses soeurs et son frère Thérèse (Jacques Desnoyers), feu Jean-Guy (Louise Casseles) et Micheline (feu Gilles Mousseau); ses beaux-frères et belles-soeurs Christiane (Marcel Gagné), Paulette (Clément Giroux) Gilles (Aline Roy) et Léna ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines, sans oublier les amis qui l'ont accompagné une

partie de sa vie et dans sa maladie.

La famille désire remercier tout le personnel soignant du CLSC de Cookshire et de la Maison Aube-Lumière pour leur soutien et pour les bons soins prodigués à monsieur Thibault. En guise de sympathie, des dons à LA MAISON AUBE-LUMIÈRE seraient grandement appréciés de la famille.



COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie  
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1  
info@coopfuneraire.com  
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles  
Daniel Veilleux, directeur des opérations  
François Fouquet, directeur général  
www.coopfuneraire.com

## 1<sup>er</sup> anniversaire



À la douce mémoire de

### CÉCILE PERRON

« Notre mommy » décédée le 10 mai 2017

Il y a un an, tu as pleuré douce maman en sachant que tu allais nous quitter. Tu es partie sereine en fermant tes yeux, laissant la maladie derrière toi. Tu as rejoint ton amoureux, papa!

Sache qu'on aspire tous les jours à goûter au bonheur comme tu l'as tant souhaité. Ta joie de vivre est restée parmi nous. De là-haut, chère Mommy, continue de veiller sur nous.

Érik, Christine et leur petite famille xxx



Depuis 1993, Action Saint-François libère les cours d'eau des déchets. Sur la photo : le directeur biologiste Robert Léo Gendron et la chargée de projet Sarah-Claude Bergeron-Lafontaine. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

# « Tout ce que l'humain a fait, on l'a trouvé »

Après avoir recueilli 500 tonnes de déchets, Action Saint-François entreprend sa 26<sup>e</sup> saison d'activité

**TOMMY BROCHU**  
tbrochu@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Action Saint-François poursuivra le ménage des cours d'eau de l'Estrie cet été. Depuis le début des opérations il y a 26 ans, 500 tonnes de déchets ont été retirées des milieux humides, marais et berges.**

Les bénévoles d'Action Saint-François ne ramassent pas seulement des bouteilles de boisson gazeuse et des emballages de barres tendres, assure le directeur biologiste de l'organisme, Robert Léo Gendron. « Il y a beaucoup de morceaux d'autos. On retrouve des morceaux, des pneus et même la carcasse de l'auto au complet. On les coupe en morceaux ou on la soulève avec une grue pour la mettre dans un conteneur »,

affirme le directeur.

« Tout ce que l'humain a fait, on l'a trouvé, poursuit-il. Du basculote à la balle de golf en passant par les électroménagers et les poupées, on n'a pas mal tout vu! On trouve des déchets des années 1930 à 1970. On a déjà trouvé la plaque d'un véhicule datant de 1934. On en a fait une exposition qui s'est appelée Déchets d'œuvre et des ordures. »

Avant les années 1990, l'environnement n'était pas à la mode chez les Québécois. Les milieux humides n'étaient pas une priorité. « Les gens considéraient que ça n'avait pas de valeur. On ne pouvait pas faire d'agriculture ni construire de maisons dans un marais. Le concept de dépotoir et de lieu d'enfouissement n'existait pas. C'est quand le plastique est arrivé que la production de déchets a commencé », rappelle

la chargée de projet Sarah-Claude Bergeron-Lafontaine.

### PROGRAMMATION

Action Saint-François poursuivra son travail cet été. En Estrie, l'organisme exécutera trois activités de nettoyage dans le Canton d'Hatley, six à Windsor dans la rivière Watopeka, et 16 dans la ville de Sherbrooke sur neuf sites différents. Les opérations de nettoyage se feront tous les samedis matin de 7 h 45 à midi.

L'organisme rappelle également sa disponibilité à aider les citoyens habitant sur le bord de l'eau pour revitaliser leurs berges. Les riverains, qui doivent avoir revitalisé leurs berges avant le 31 octobre 2018, peuvent entrer en contact avec Action Saint-François pour connaître les tarifs.

De plus, une série de conférences sur la protection de l'eau et de l'environnement aura lieu à l'automne. Les thèmes ne sont pas encore connus.

Plus d'information est disponible sur le site web d'Action Saint-François au [www.asf-estrie.org](http://www.asf-estrie.org) ou sur la page Facebook de l'organisme.

## MEURTRE DE JEAN-FRANÇOIS HENRI

# La SQ déplace son poste mobile à Ulverton

**CLAUDE PLANTE**  
claude.plante@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Un mois et demi après la découverte du corps de Jean-François Henri à Ulverton, le Service des enquêtes sur les crimes contre la personne de la Sûreté du Québec (SQ) demande l'aide du public afin de recueillir des informations sur cet homicide.**

Un poste de commandement mobile sera installé jeudi à la halte routière du Moulin sur l'autoroute 55 à Ulverton, où le corps de l'homme a été découvert le 19 mars.

Toute personne qui détiendrait des informations relativement à cet événement est invitée à s'y

présenter entre 8 h et 15 h, déclare la SQ dans un communiqué de presse.

Rappelons que son corps avait été retrouvé à la halte routière située en bordure de l'autoroute 55 à Ulverton, non loin de Richmond. L'enquête tend à démontrer que l'homme a été victime d'un homicide, ajoute-t-on.

Jean-François Henri, 41 ans, de Magog a été retrouvé sans vie vers 7 h par un passant. L'homme était connu pour sa feuille de route criminelle bien garnie. Henri a tremplé dans des affaires criminelles au cours des dernières années autant à Drummondville qu'à Magog.

Toute information peut également être transmise, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

## CAHIER PROMOTIONNEL MARDI 15 MAI



PROMOTION / laTribune

# Excès de vitesse : une amende de 3000 \$ pour un chauffard

**CLAUDE PLANTE**  
 claud.plante@atribune.qc.ca

**SHERBROOKE — Une amende de près de 3000 \$ a été remise à un jeune chauffard qui roulait à fond la caisse, soit 50 km/h de plus que la limite fixée à 90 km/h.**

Vers 17 h mardi, un patrouilleur de la Sûreté du Québec (SQ) a capté un automobiliste de 19 ans qui filait sur la route 116, à Melbourne, soit à plus de 140 km/h, signale Aurélie Guindon, porte-parole de la SQ en Estrie.  
 « Le contrevenant, plutôt que de s'immobiliser lorsque le policier

a activé les gyrophares de l'auto-patrouille, a poursuivi sa route en accélérant », dit-elle.

**COINCÉ À DURHAM-SUD**

« Il a finalement été intercepté plus loin à Durham-Sud, alors qu'il s'est retrouvé coincé derrière un véhicule lourd. »

Le conducteur, un jeune homme de Wickham, a été mis en état d'arrestation pour conduite dangereuse et fuite. De plus, l'écrévelé conduisait alors que son permis probatoire était sanctionné, ajoute Mme Guindon.  
 « Les policiers ont procédé à la saisie de son véhicule et plusieurs

constats d'infraction lui ont été signifiés pour un total d'amende de près de 3000 \$ et 31 points d'inaptitude. »  
 « Le jeune homme devra également se présenter au palais de justice à une date ultérieure pour être accusé de fuite et conduite dangereuse. »



**MEMBRE DE  
PIEDRÉSEAU  
PODIATRES • ORTHÈSES**

**NOUVEAU!**  
Soins au laser thérapeutique

La thérapie au laser accélère le processus naturel de guérison de votre corps grâce à la photo-bio-stimulation. La thérapie au laser est efficace dans le traitement des affections chroniques, des affections aiguës et des douleurs post-chirurgicales.



ORDRE DES PODIATRES DU QUÉBEC  
Mes pieds. Ma santé. Mon podiatre.

## Problèmes de pieds ?

Consultez-nous pour des solutions

- Orthèses plantaires
- Verrues plantaires
- Ongles incarnés
- Évaluation des enfants
- Laser pour ongles
- Et beaucoup plus!



**D<sup>r</sup> Gabriel Beaudoin-Côté**  
Podiatre

**D<sup>r</sup> Keven Lambert**  
Podiatre

Aucune référence médicale requise • Remboursé par la plupart des assurances

2102, rue King Ouest, bur. 10, Sherbrooke **1 888 844-7592**  
[piedreseau.com](http://piedreseau.com)

## VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0510	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	
SRC	Entrée principale		Le Téléjournal		Des squelettes	Petits malheurs	Prière de ne pas envoyer de fleurs		Les échangistes		Le Téléjournal		Sports express / 23h05	Entrée Principale ▶	
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Chicago Fire / Vieux démons		L'AMOUR À VOL D'OISEAU (2014) avec Jamie Dornan, Charlotte De Bruyne.		TVA nouvelles		22h35 Denis Lévesque		RESIDENT ...	▶	
V	Le show de Rousseau		Un souper parfait	Un souper parfait	Imposteurs		Chicago Police / Le sens du devoir		Chicago Police		Le show de Rousseau		Atomes crochus	NVL	
TQC	Les Légendaires	La Pat' Patrouille	Cochon dingue	Subito texto	Génial! / Phil Roy	Banc public		Microphone / Marie-Pierre Arthur		SEIGNEUR DE GUERRE (2005) avec Jared Leto, Bridget Moynahan, Nicolas Cage.		23h15 Les francs-tireurs		▶	
CBC	Murdoch Mysteries / Jagged Little Pill		CBC News: Mont.	On the Money	marketplace	For Laughs: Gags		LNH Hockey / Winnipeg Jets c. Predators de Nashville - Séries éliminatoires de la Coupe Stanley (D)					CBC News: The National		
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		Grey's Anatomy / Cold as Ice		Big Bang Theory / Young Sheldon		Station 19 / Hot Box / Brenda Song		Quantico / Hell's Gate / Chris McKinney		CTV National News	News Montreal ▶	
GBL-Q	Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight		Big Brother Canada			S.W.A.T. / Hunted		Global News	23h35 Colbert ▶	
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition		Grey's Anatomy / Cold as Ice		Station 19 / Hot Box / Brenda Song		Quantico / Hell's Gate / Chris McKinney	Local News at 11	23h35 J. Kimmel ▶	
CBS	Channel 3 News	Channel 3 News	Channel 3 News at Six		CBS Evening News	Ent. Tonight		Big Bang Theory / Young Sheldon		Mom		S.W.A.T. / Hunted	Channel 3 News	23h35 Colbert ▶	
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory		Gotham / One Bad Day		Showtime at the Apollo / Week 10		Local 44 News	Daily Mail TV	TMZ ▶	
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune		Law & Order: Special Victims Unit		Chicago Fire / One for the Ages		Chicago Fire / The Grand Gesture	NBC5 News @ 11	TonightShow ▶	
PBS-P	Regents Review	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		Masterpiece Classic		Masterpiece Classic		Masterpiece Classic / Downton Abbey, Season Five		Amanpour on PBS		
ARTV	Les belles histoires / La jalousie		Temps d'une paix	Temps d'une paix	Les 5 prochains	Rétroviseur		Hubert & Fanny		Faits Divers		LIVERPOOL (2012) avec Charles-Alexandre Dubé, Stéphanie Lapointe.			
CD	Festival Grand Rire / Dominic et Martin		Festival Grand Rire / Mario-Jean		Docteur Jeff		Les dossiers de la NASA		Hantise / Affreux mensonges		Docu-D / Culture Cosplay		Transport sauvage		
Cinépop	Unis pour survivre / Séparés		Bienvenue chez nous		Parcs aquatiques	Parcs aquatiques		Direction la mer / Watch Hill et Mystic		Sublimes piscines	Montagnes russes	Soleil tout inclus / Samana	Croisières de rêve		
Evasion	17h20 T. vérité	17h45 KRACH (2010)	avec Vahina Giocante, Gilles Lellouche.		19h15 BRADDOCK: MISSING IN ACTION 3	(1988) avec Aki Aleong, Chuck Norris.		LA PROMESSE (2001) avec Jack Nicholson, Aaron Eckhart, Robin Wright Penn.				23h05 10 1/2 (2010)	1h00 ▶		
HI	Vitesse grand V / Le tour du monde		Belles ordures	Belles ordures	Chopper Québec	Chopper Québec		Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Nos ancêtres les extraterrestres	Extraterrestres / Les îles interdites		
MMA	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Dr House / Le mauvais oeil		Le mentaliste / Carte blanche		Bellevue		Girlfriend	Amour, si affinités	X-Files: Aux frontières du réel / Aubrey	Dr House / Le mauvais oeil			
MP	GROSSESSE SURPRISE (2007) avec Katherine Heigl, Paul Rudd, Seth Rogen.		Buzz	Buzz	Catfish / Dejay, Malik & Josiah		DESTINATION ULTIME (2009) Nick Zano, Bobby Campo.		Buzz		Célibataires et nus / Nathalie et Bruno				
RDI	En direct		Le National		24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI économie		Le National	24/60 ▶	
S+	Une femme exemplaire		Une femme exemplaire		Bones / Casser la voix		Élémentaire / Un fin limier		L'enquête / Schizofrénésie		L'entreprise		Hawaii 5-0 / Ka'aelike		
SE	LA VIE DEVA... 17h25	LION (2016) avec Nicole Kidman, Rooney Mara, Dev Patel.			19h25 LES PROIES (2017) avec Kirsten Dunst, Nicole Kidman.		LA MISE À MORT DU CERF SACRÉ (2017) avec Nicole Kidman, Colin Farrell.		LA GUERRE DE LA PLANÈTE DE... ▶						
TFO	Minivers / Miami!	Maxi / 17h45 Maxi	Amélie / Où je dors	Top! / 18h45 Top!	Flip	Motel Monstre	Lightning Point	Carte de visite	TOURNEE (2010) avec Suzanne Ramsey, Damien Odoul, Miranda Colclasure.		22h55 Carte visite / 23h25 Citoyen monde		Journal / C à dire?!	Journal Afrique ▶	
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion	Journal France 2		L'ourse noir de la Gaspésie		Des racines et des ailes / Paris, de place en place		Terres de cinéma		Journal / C à dire?!		Journal Afrique		
VIE	Comment rénover	Design V.I.P.	Vendre ou rénover? / Heather et Dan		Accouchements extrêmes		SPCA en action	SPCA en action	Catastrophe	21h45 Ouvrez	Mini-maisons	Pro du patio	Vendre ou rénover? / Heather et Dan		
Zeste	1 ingrédient	Max L'Affamé	Manger le monde	Resto Mundo	Mission restauration / Rosey's Eatery		Client mystère	Spots gourmands	Coups de Food		Les Wahlburgers	Les Wahlburgers	Mon food truck / Centre: Épisode 4		
Ztélé	Sleepy Hollow / Demain		Remorquage		Seuls et tout nu		Robot Wars		Maripier!		T'es pas game	Les hors-la-loi du volant	MALÉDICTION AU CONNECTICUT 1h00 ▶		
RDS	Le 5 à 7		Hockey 360° (D)		IHF Hockey / Norvège c. Canada - Championnat mondial Toutes rondes		L'antichambre (D)		Sports 30		Sports 30		Sports 30	Images/secondes	
SPN	Tim & Sid (D)		Blue Jays Central		Hockey Central Tonight (D)		LNH Hockey / Winnipeg Jets c. Predators de Nashville - Séries éliminatoires de la Coupe Stanley (D)		Sportsnet Central						
TSN	SportsCentre	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey	SC	To Be Announced		SportsCentre						
TVAS	RAW		Destination Coupe Stanley				LNH Hockey / Winnipeg Jets c. Predators de Nashville - Séries éliminatoires de la Coupe Stanley (D)		Dave Morissette en direct				Le TVA sports		
Disney	TurboFAST	17h45 Insp. Gadget	LeBricoleur	Rainbow Ruby	VillageDany	JustinRêve	Topsy et Tim	Insp.Gadget	21h05 Turbo FAST	OKIDO/21h40 OKIDO	TicketyToc	Ttubbies/Thomas	Thomas	Zoboomafoo ▶	
TTF	Mysticons	Hotel Transylvania	Les Simpson	TeenTitans	Scooby Doo	Bunnicola	Faut pas rêver	Insp.Gadget	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Archer	Grandes Gueules	Les Simpson	Family Guy ▶
VRAK	Rencontrée	Awkward.	Med	Jouer le jeu	Orphan Black / Corps étranger		Riverdale (v.f.)		21 Thunder / À double tranchant		Sam Smith Live In London (v.f.)		Les frères Scott / Toujours plus loin		

ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

NASHVILLE	5 5 3 3 1 5	4
COLORADO	2 4 5 2 2 0	2
WINNIPEG	3 4 2 2 5	4
MINNESOTA	2 1 6 0 0	1
VEGAS	1 2 3 1	4
LOS ANGELES	0 1 2 0	0
ANAHEIM	0 2 1 1	0
SAN JOSE	3 3 8 2	4

DEMI-FINALES DE L'OUEST

1	5	4	2	2	4	3
4	4	7	1	6	0	3

FINALE DE L'OUEST

7	3	4	0	5	3	4
0	4	3	4	3	0	2

FINALE DE LA COUPE STANLEY


ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

TAMPA BAY	5 5 2 3 3	4
NEW JERSEY	2 3 5 1 1	1
BOSTON	5 7 2 3 3 1 7 4	4
TORONTO	1 3 4 1 4 3 4 3	3
WASHINGTON	3 4 3 4 4 6	4
COLUMBUS	4 5 2 1 3 3	2
PITTSBURGH	7 1 5 5 2 8	4
PHILADELPHIE	0 5 1 0 4 5	2

DEMI-FINALES DE L'EST

2	4	4	4	3	4
6	2	1	3	1	1

FINALE DE L'EST

2	4	4	1	6	2	4
3	1	3	3	3	1	2

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

**Boston (2) c. Tampa Bay (1)**  
**Samedi 28 avril**  
 Boston 6 Tampa Bay 2  
**Lundi 30 avril**  
 Boston 2 Tampa Bay 4  
**Mercredi 2 mai**  
 Tampa Bay 4 Boston 1  
**Vendredi 4 mai**  
 Tampa Bay 4 Boston 3 (P)  
**Dimanche 6 mai**  
 Boston 1 Tampa Bay 3  
**Pittsburgh (2) c. Washington (1)**  
**Jeudi 26 avril**  
 Pittsburgh 3 Washington 2  
**Dimanche 29 avril**  
 Pittsburgh 1 Washington 4  
**Mardi 1er mai**  
 Washington 4 Pittsburgh 3  
**Jeudi 3 mai**  
 Washington 1 Pittsburgh 3  
**Samedi 5 mai**  
 Pittsburgh 3 Washington 6  
**Lundi 7 mai**  
 Washington 2 Pittsburgh 1 (P)  
**FINALE D'ASSOCIATION EST**  
**Washington (1) c. Tampa Bay (1)**  
**Vendredi 11 mai**  
 Washington vs Tampa Bay, 20h

ASSOCIATION DE L'OUEST

**Winnipeg (2) c. Nashville (1)**  
**Vendredi 27 avril**  
 Winnipeg 4 Nashville 1  
**Dimanche 29 avril**  
 Winnipeg 4 Nashville 5 (2P)  
**Mardi 1er mai**  
 Nashville 4 Winnipeg 7  
**Jeudi 3 mai**  
 Nashville 2 Winnipeg 1  
**Samedi 5 mai**  
 Winnipeg 6 Nashville 2  
**Lundi 7 mai**  
 Nashville 4 Winnipeg 0  
**Jeudi 10 mai**  
 Winnipeg à Nashville, 20h  
**San Jose (3) c. Vegas (1)**  
**Jeudi 26 avril**  
 San Jose 0 Vegas 7  
**Samedi 28 avril**  
 San Jose 4 Vegas 3 (2P)  
**Lundi 30 avril**  
 Vegas 4 San Jose 3 (P)  
**Mercredi 2 mai**  
 Vegas 0 San Jose 4  
**Vendredi 4 mai**  
 San Jose 3 Vegas 5  
**Dimanche 6 mai**  
 Vegas 3 San Jose 0  
**FINALE D'ASSOCIATION OUEST**  
 Vegas (1) affrontera le gagnant de la série Winnipeg (2) vs Nashville (1)

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 mai.

	B	A	Pts
Guentzel, Pit	10	11	21
Crosby, Pit	9	12	21
Pastrnak, Bos	6	14	20
Marchand, Bos	4	13	17
Bergeron, Bos	6	10	16
Ovechkin, Was	8	7	15
Forsberg, Nas	7	8	15
Scheifele, Win	9	5	14
Kuznetsov, Was	7	7	14
Johansen, Nas	5	8	13
Wheeler, Win	3	10	13
Backstrom, Was	3	10	13
Kucherov, TB	6	6	12
Byfuglien, Win	4	8	12
Couture, SJ	4	8	12
Krug, Bos	3	9	12
Hornqvist, Pit	5	6	11
Stastny, Win	4	7	11
Marchessault, Vegas	4	7	11
Carlson, Was	3	8	11
Letang, Pit	3	8	11
Smith, Vegas	1	10	11
Point, TB	4	6	10
Karlsson, Vegas	4	6	10
Krejci, Bos	3	7	10
Stamkos, TB	3	7	10
Hertl, SJ	6	3	9
Arvidsson, Nas	5	4	9
Couturier, Phi	5	4	9
Laine, Win	3	6	9
Marnier, Tor	2	7	9
Kessel, Pit	1	8	9
Debrusk, Bos	6	2	8
Watson, Nas	5	3	8
Oshie, Was	5	3	8
Palat, TB	4	4	8
Malkin, Pit	4	4	8

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

Toronto (1) c. Cleveland (4)

(Cleveland gagne la série 4-0)

**Mardi 1er mai**

Cleveland 113 Toronto 112

**Jeudi 3 mai**

Cleveland 128 Toronto 110

**Samedi 5 mai**

Toronto 103 Cleveland 105

**Lundi 7 mai**

Toronto 93 Cleveland 128

**Boston (2) c. Philadelphie (3)**

(Boston gagne la série 4-1)

**Lundi 30 avril**

Philadelphie 101 Boston 117

**Jeudi 3 mai**

Philadelphie 103 Boston 108

**Samedi 5 mai**

Boston 101 Philadelphie 98

**Lundi 7 mai**

Boston 92 Philadelphie 103

**Mercredi 9 mai**

Philadelphie 112 Boston 114

**Houston (1) c. Utah (5)**

(Houston gagne la série 4-1)

**Dimanche 29 avril**

Utah 96 Houston 110

**Mercredi 2 mai**

Utah 116 Houston 108

**Vendredi 4 mai**

Houston 113 Utah 92

**Dimanche 6 mai**

Houston 100 Utah 87

**Mardi 8 mai**

Utah 102 Houston 112

**Golden State (2) c. N.-Orléans (6)**

(Golden State gagne la série 4-1)

**Samedi 28 avril**

N.-Orléans 101 G. State 123

**Mardi 1er mai**

N.-Orléans 116 G. State 121

**Vendredi 4 mai**

G. State 100 N.-Orléans 119

**Dimanche 6 mai**

Golden State 118 N.-Orléans 92

**Mardi 8 mai**

N.-Orléans 104 G. State 113

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Lewis Hamilton	70
2. Sebastian Vettel	66
3. Kimi Raikkonen	48
4. Valtteri Bottas	40
5. Daniel Ricciardo	37
6. Fernando Alonso	28
7. Nico Hulkenberg	22
8. Max Verstappen	18
9. Sergio Perez	15
10. Carlos Sainz Jr.	13
11. Pierre Gasly	12
12. Kevin Magnussen	11
13. Charles Leclerc	8
14. Stoffel Vandoorne	8
15. Lance Stroll	4
16. Marcus Ericsson	2
17. Esteban Ocon	1
18. Brendon Hartley	1
19. Romain Grosjean	0
20. Sergey Sirotkin	0

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	10	7	2	1	23	12	22
New York City	10	6	2	2	19	14	20
Orlando	9	6	2	1	19	14	19
Columbus	11	5	3	3	14	10	18
New York	8	5	3	0	21	10	15
N.-Angleterre	9	4	3	2	15	12	14
Chicago	9	3	4	2	13	14	11
Montréal	10	3	7	0	14	24	9
Philadelphie	9	2	5	2	6	14	8
FC Toronto	8	2	5	1	10	15	7
D.C. United	7	1	4	2	8	13	5

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Kansas City	11	7	2	2	23	12	23
Los Angeles FC	8	5	2	1	18	14	16
FC Vancouver	10	4	5	1	10	18	13
FC Dallas	8	3	1	4	11	7	13
Minnesota	9	4	5	0	12	16	12
Houston	8	3	3	2	18	13	11
Portland	8	3	3	2	13	14	11
Los Angeles Gal.	9	3	5	1	12	16	10
Salt Lake	9	3	5	1	10	19	10
Colorado	8	2	4	2	10	11	8
FC Seattle	8	2	4	2	7	10	8
San Jose	8	1	5	2	12	16	5

Mercredi 9 mai

Philadelphie 0 Columbus 1  
 FC Seattle 2 FC Toronto 1  
 Kansas City 2 Atlanta 0  
 Montréal 0 Chicago 1  
 Minnesota à Los Angeles FC, 22h.  
**Vendredi 11 mai**  
 Houston au FC Vancouver, 22h30.

TENNIS

OMNIUM DE MADRID

MESSIEURS

Simple - Deuxième tour

Kyle Edmund, Angleterre, bat Novak Djokovic (10), Serbie, 6-3, 2-6, 6-3.  
 Rafael Nadal (1), Espagne, bat Gael Monfils, France, 6-3, 6-1.  
 Alexander Zverev (2), Allemagne, bat Evgeny Donskoy, Russie, 6-2, 7-5.  
 Philipp Kohlschreiber, Allemagne, bat Roberto Bautista Agut (11), Espagne, 6-3, 4-6, 7-5.  
 Diego Schwartzman (13), Argentine, bat Feliciano Lopez, Espagne, 7-5, 2-6, 6-2.  
 Dominic Thiem (5), Autriche, bat Federico Delbonis, Argentine, 4-6, 6-3, 7-5.  
 David Goffin (8), Belgique, bat Robin Haase, Pays-Bas, 7-5, 4-6, 6-3.  
 Leonardo Mayer, Argentine, bat Fernando Verdasco, Espagne, 6-2, 6-1.  
 Borna Coric, Croatie, bat Jan-Lennard Struff, Allemagne, 6-0, 6-2.  
 Kevin Anderson (6), Afrique du Sud, bat Mikhail Kukushkin, Kazakhstan, 5-7, 7-6 (7-3), 6-2.  
 Pablo Cuevas, Uruguay, bat Albert Ramos-Vinolas, Espagne, 6-1, 6-7 (2-7), 6-2.  
 John Isner (7), États-Unis, bat Ryan Harrison, États-Unis, 7-6 (7-1), 7-6 (9-7).

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE - DEUXIÈME RONDE

**Charlotte vs. Lehigh Valley**  
 (Lehigh Valley mène la série 2-1)  
**Vendredi 4 mai**  
 Charlotte 1 Lehigh Valley 2  
**Samedi 5 mai**  
 Charlotte 6 Lehigh Valley 0  
**Mardi 8 mai**  
 Lehigh Valley 5 Charlotte 1  
**Mercredi 9 mai**  
 Lehigh Valley à Charlotte, 19h.  
**Samedi 12 mai**  
 Lehigh Valley à Charlotte, 18h.  
**Lundi 14 mai**  
 x-Charlotte à Lehigh Valley, 19h05.  
**Mardi 15 mai**  
 x-Charlotte à L. Valley, 19h05.  
**Texas vs. Tucson**  
 (Texas mène la série 3-1)  
**Mercredi 2 mai**  
 Texas 1 Tucson 2 (P)  
**Vendredi 4 mai**  
 Texas 4 Tucson 1  
**Lundi 7 mai**  
 Tucson 4 Texas 5 (P)  
**Mercredi 9 mai**  
 Tucson 0 Texas 2  
**Vendredi 11 mai**  
 Tucson au Texas, 20h.  
**Dimanche 13 mai**  
 x-Texas à Tucson, 13h05.  
**Lundi 14 mai**  
 x-Texas à Tucson, 13h05.  
**Manitoba vs. Rockford**  
 (Rockford mène la série 3-0)  
**Vendredi 4 mai**  
 Rockford 4 Manitoba 2

Samedi 5 mai

Rockford 4 Manitoba 1  
**Mercredi 9 mai**  
 Manitoba 1 Rockford 4  
**Vendredi 11 mai**  
 Manitoba à Rockford, 20h.  
**Samedi 12 mai**  
 x-Manitoba à Rockford, 19h.  
**Mardi 15 mai**  
 x-Rockford à Manitoba, 20h.  
**Mercredi 16 mai**  
 x-Rockford à Manitoba, 20h.

Syracuse vs. Toronto

(Toronto gagne la série 4-0)  
**Jeudi 3 mai**  
 Syracuse 4 Toronto 6  
**Samedi 5 mai**  
 Syracuse 1 Toronto 2 (2P)  
**Dimanche 6 mai**  
 Toronto 7 Syracuse 1  
**Mardi 8 mai**  
 Toronto 2 Syracuse 1

LNAH

FINALE (QUATRE DE SEPT)

Rivière-du-Loup c. Sorel-Tracy  
**Samedi 28 avril**  
 Sorel 4 R.-du-Loup 1  
**Vendredi 4 mai**  
 R.-du-Loup 1 Sorel 3  
**Samedi 5 mai**  
 Sorel 3 R.-du-Loup 7  
**Jeudi 10 mai**  
 R.-du-Loup à Sorel, 20h  
 (La série est égale 2-2)  
**Vendredi 11 mai**  
 Sorel à R.-du-Loup, 20h

LHJMQ

FINALE (QUATRE DE SEPT)

A.-Bathurst vs. B.-Boisbriand  
 (La série est égale 2-2)  
**Vendredi 4 mai**  
 Bathurst 1 B.-Boisbriand 4  
**Samedi 5 mai**  
 Bathurst 4 B.-Boisbriand 0  
**Mardi 8 mai**  
 B.-Boisbriand 2 Bathurst 5  
**Mercredi 9 mai**  
 B.-Boisbriand 5 Bathurst 1  
**Vendredi 11 mai**  
 Bathurst à B.-Boisbriand, 19h.  
**Dimanche 13 mai**  
 B.-Boisbriand à Bathurst, 15h.  
**Mardi 15 mai**  
 x-Bathurst à B.-Boisbriand, 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 mai.

	MJ	B	A	Pts
Alain, B.-B.	19	16	13	29
Batherson, B.-B.	19	10	19	29
Barré-Boulet, B.-B.	16	13	13	26
Truchon-Viel, Bathurst	12	8	20	26
Morand, A.-Bathurst	17	8	11	19
Galpeau, A.-Bathurst	17	5	13	18
Teasdale, B.-B.	19	7	10	17
Alexandrov, Charl.	18	7	10	17
Abramov, Victoriaville	13	9	7	16
Gentile, Charl.	18	8	8	16
Kosorenkov, Victo.	14	4	12	16
Katerinakis, B.-B.	19	6	9	15
Hardie, Charl.	18	3	12	15
Getson, Charl.	18	10	4	14
Crossman, Bathurst	17	9	5	14
Aquin, Charl.	18			

## GALA DE BOXE DE TORONTO

# Rivas et Mbili en auront plein les bras

FRÉDÉRIC DAIGLE

La Presse canadienne

**MONTREAL — Il est temps, pour Oscar Rivas et Christian Mbili, de passer à un niveau de boxe supérieur. La carte du 19 mai offre à Groupe Yvon Michel l'occasion rêvée de placer des adversaires coriaces sur la voie de ses deux protégés.**

« L'objectif pour ces deux boxeurs, c'est de relever des défis à chaque combat, a expliqué Marc Ramsay, l'entraîneur des deux pugilistes, lors de la conférence de presse présentant les activités préliminaires au choc des mi-lourds entre Adonis Stevenson et Badou Jack. Pour Rivas, je recevais des appels tous les jours de notre *matchmaker*. À un moment donné, je lui ai dit : "Arrête

de m'appeler. Trouve le meilleur gars disponible. Si c'est (le champion du WBC Deontay) Wilder, ce sera Wilder". »

« Pour Mbili, la période de transition entre la boxe amateur et la boxe professionnelle est maintenant terminée. Il faut qu'il soit dorénavant davantage inquieté dans ses combats. »

Ainsi, le poids lourd Rivas (23-0, 17 K.-O.) mettra en jeu pour la première fois son titre de la North American Boxing Federation (NABF) face au Belge Hervé Hubeaux (29-2, 14 K.-O.). L'ex-champion WBC francophone et jeunesse de la division n'a subi qu'une seule défaite à ses 19 dernières sorties, s'inclinant par décision unanime face à Agit Kabayel pour le titre européen. Le boxeur de 26 ans sert également de partenaire d'entraînement au

champion Anthony Joshua, rôle qu'il a aussi occupé dans le passé auprès d'Alexander Povetkin.

« C'est le meilleur adversaire que je pouvais affronter à ce moment, possiblement l'un des meilleurs que j'aurai affronté, a admis Rivas. Ça fait longtemps que j'attends un combat comme celui-là, un plus gros défi. Je veux m'en servir pour prouver aux gens que je peux être champion du monde. »

« On a fait des offres à plusieurs boxeurs bien classés, mais tout le monde a refusé, a noté Yvon Michel, président de GYM. On a été obligé d'investir beaucoup d'argent pour aller chercher ce jeune boxeur. Les boxeurs qu'on nous offrait n'étaient pas du calibre d'Oscar et ne lui auraient pas permis de progresser. Mais une victoire contre Hubeaux fera beaucoup de bruit sur la scène

internationale. »

Selon Michel, elle propulserait le Colombien, actuellement classé 12<sup>e</sup> du WBC, parmi les 10 meilleurs au monde.

« Ses deux derniers adversaires, qu'on a choisis pour le garder actif, l'ont fait glisser de la neuvième à la 12<sup>e</sup> place au classement, a noté Michel. Le WBC nous a garanti qu'une victoire le ferait repasser dans le top-10. »

« Les poids lourds coûtent tellement cher qu'il faut attendre des événements de cette ampleur pour pouvoir s'offrir des adversaires de qualité, du niveau où Oscar est rendu, a ajouté Ramsay. Rivas a besoin de passer par un ou deux adversaires de ce calibre avant de recevoir le coup de téléphone qui fera en sorte que la vraie *business* va commencer. Il faut saisir l'occasion que nous

avons avec ce genre d'événements pour imposer le nom de Rivas sur la scène internationale. »

## EN PROGRESSION

Mbili (9-0, 9 K.-O.) poursuivra quant à lui sa progression chez les moyens en se frottant à Marcos Jesus Comejo (19-2, 18 K.-O.) pour la ceinture WBC jeunesse.

« Dix-neuf victoires; 18 K.-O. : oh là là! C'est vrai, c'est un dur, a blagué Mbili en lisant la fiche de son adversaire. Ce ne sera pas plus difficile; je vais le tabasser », a-t-il promis, faisant fi des souhaits de son clan de lui offrir plus vive opposition.

« C'est un gars qui a un grand parcours amateur. C'est le genre de gars avec qui on peut augmenter le niveau d'adversité sans vraiment le menacer encore, tout en continuant de le former, » a expliqué Ramsay.

## La récolte de dindons pourrait plafonner

LUC LAROCHELLE

COUREUR DES BOIS

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Plus de la moitié de la saison de chasse au dindon étant écoulée, il est temps qu'on en parle un peu!

Même que la saison est terminée pour plusieurs, dont Luc Chamberland, de Cookshire-Eaton, qui a complété son doublé en récoltant un juvénile (*jake*) samedi dernier, au lendemain des grands vents.

Non mais, ça prend de méchantes paires de pinces pour rester accrochés aux branches lorsque les vents brassent les arbres de la sorte. Certains de ces gros oiseaux doivent attraper le mal de mer durant cette houle nocturne!

Les émotions les plus fortes, M. Chamberland les a cependant vécues à l'ouverture, lui, lorsque le « Big Boss » s'est pointé.

« J'ai tripé pour vrai. Ce mâle était majestueux. Tout son plumage était déployé. Il a avancé d'un pas décidé, puis s'est rué sur l'un de mes appelants qui en a mangé une vraie! À 20 lb, c'est mon plus gros à vie » frissonne encore M. Chamberland.

Les photos de dindons perchés sur des balcons en plein cœur de Montréal ont d'autre part alimenté ce printemps certaines exagérations quant à la prolifération de

l'espèce.

« Comme les chevreuils, les dindons profitent des hivers peu rigoureux. Un second vecteur météorologique influence toutefois la reproduction puisque les printemps froids et pluvieux affectent la ponte de même que l'éclosion des œufs. Ces conditions moins favorables ont prévalu au printemps 2017 et il se pourrait que cela se répercute dans les résultats de chasse cette année. Il ne faudra pas se surprendre d'un certain plafonnement » anticipe le biologiste Éric Jaccard de la direction régionale de la Faune.

Les récoltes ont progressé à un rythme soutenu ces dernières années dans les zones 4 et 6 de l'Estrie. Les 2963 oiseaux abattus au printemps 2017 ont représenté une hausse de 30 % par rapport à l'année précédente. « L'historique de chasse au Québec étant encore relativement jeune, la prudence reste de mise avant d'utiliser d'autres moyens pour augmenter le prélèvement, en allant peut-être même un jour jusqu'à autoriser la récolte de femelles. Différents scénarios sont discutés et soupesés en vue d'éventuels changements à mi-plan, en 2020 », ajoute M. Jaccard.

La chasse au dindon se poursuit jusqu'au 18 mai dans la région.

### LE PREMIER ABATTAGE N'EST PAS UN REMÈDE MIRACLE

Bref retour sur la dernière chronique et le pourquoi de ne pas émettre en Estrie des permis de premier abattage pour contrôler le cheptel de cerfs, comme cela se fait sur le territoire de la Montérégie. Le biologiste Jaccard expliquait qu'à peine 12 pour cent des détenteurs de ces permis parvenaient à récolter les deux cerfs auxquels ils avaient droit (cerf sans bois d'abord, mâle seulement ensuite).

« Oui, mais le fait qu'un chasseur puisse poursuivre sa saison avec un permis de premier abattage n'augmente-t-elle pas les probabilités qu'il fasse au moins la moitié de son travail de prédation alors que les détenteurs d'un permis régulier de cerf sans bois hésitent à « brûler » ce permis afin de pouvoir chasser plus longtemps » a voulu savoir un lecteur.

« Contrairement à ce que l'on peut croire, il n'y a pas d'écart significatif entre les deux. À peine 30 % des détenteurs d'un permis de premier abattage enregistrent une femelle ou un faon. Nous sommes donc dans le même ordre de grandeur que pour les permis de cerf sans bois offerts par tirage au sort dans les zones 4 et 6. C'est vraiment l'évolution des perceptions et les changements d'habitudes chez les chasseurs qui permettront d'accroître l'efficacité de ce mode



Luc Chamberland, de Cookshire-Eaton, est parmi les chasseurs de dindon ayant déjà terminé leur saison après avoir récolté deux oiseaux, dont cet imposant mâle qui pesait 20 lb et qui s'est comporté en véritable dominant avant d'être surpris. — PHOTO COURTOISIE

de gestion » ajoute le biologiste Jaccard.

La période d'inscription au tirage au sort est commencée pour le

cerf de Virginie. Celles et ceux qui veulent y participer doivent s'inscrire sur le site de la Sépaq avant le 31 mai.

# Plus qu'un tournoi ordinaire

Le Championnat des joueurs est considéré par plusieurs comme étant le « cinquième majeur »

**MICHEL MAROIS**  
La Presse

**MONTREAL — Avec encore un parcours de rêve et les meilleurs joueurs du monde, le Championnat des joueurs tente à nouveau cette année de prouver qu'il est davantage qu'un tournoi ordinaire. Une dernière occasion avant de grands changements la saison prochaine.**

Le circuit de la PGA vit actuellement une année de transition dans l'attente d'un calendrier entièrement renouvelé la saison prochaine. Le déplacement du Championnat de la PGA du mois d'août au mois de mai, en 2019, aura un effet domino sur plusieurs autres tournois, le plus important étant le retour du Championnat des joueurs à sa « case » originale au mois de mars.

Depuis 2007, ce tournoi qui prétend au titre de « cinquième majeur » était disputé en mai et, curieusement, cela ne lui avait guère été profitable. La compétition du Championnat du circuit en fin de saison, la difficulté du parcours du TPC Sawgrass, un certain désintérêt des joueurs et l'absence fréquente de Tiger Woods a empêché le Championnat de confirmer son statut.

Plusieurs observateurs croient qu'un retour en mars, avant les autres « majeurs », va entraîner une

relance du tournoi. Les joueurs eux-mêmes ne doutent pas qu'il le mérite.

« C'est l'un des tests les plus difficiles du golf avec probablement le groupe de joueurs le plus relevé de l'année », a souligné Jordan Spieth en point de presse, cette semaine. « C'est le plus exigeant de ce que le golf peut offrir; si un joueur s'impose ici, il peut gagner n'importe où. Vraiment, il n'y a rien qu'un autre tournoi peut offrir que celui-ci n'ait pas. »

Créé en 1974 à l'initiative du commissaire de l'époque, Deane Beman, le Championnat des joueurs appartient au circuit de la PGA et à ses membres, au même titre que l'Omnium des États-Unis appartient à l'Association de golf des États-Unis (USGA), que le Championnat de la PGA est le tournoi de l'Association des golfeurs professionnels des États-Unis (PGA) ou que l'Omnium britannique est le championnat du Royal and Ancient, organisme établi en Écosse qui supervise la pratique et les règles du golf partout au monde.

Chacune de ces organisations avait déjà son tournoi prestigieux, et Beman jugeait important de les imiter. Le commissaire le plus influent de l'histoire du circuit a très vite jugé que le tournoi serait plus intéressant s'il était toujours disputé au même endroit, comme



Le 17<sup>e</sup> trou du TPC Stadium Course de Sawgrass est l'un des plus célèbres du golf. — PHOTO AFP, RICHARD HEATHCOTE

le Tournoi des maîtres, et il a obtenu les fonds pour la construction du club TPC Sawgrass à Ponte Vedra, dans le nord de la Floride.

## UNE ÎLE CÉLÈBRE

Un autre coup de génie a été de confier la conception du parcours à Pete Dye. Le réputé architecte a signé là son chef-d'œuvre.

Le TPC Stadium Course de Sawgrass, célèbre pour son 17<sup>e</sup> trou avec son île, est vite devenu le modèle des parcours conçus pour accueillir des compétitions. Dye a fait aménager plusieurs gradins

naturels, parfois hauts de 30 pieds, offrant ainsi aux spectateurs la possibilité de suivre l'action sur plusieurs trous à la fois.

Il a aussi dessiné un parcours très varié, avec des trous à normale 3, 4 et 5 de longueurs différentes, des crochets à gauche et à droite, et jamais deux trous consécutifs dans la même direction pour équilibrer l'influence du vent. Les derniers trous sont parmi les plus spectaculaires du golf, et tous ceux qui les précèdent sont aussi exigeants!

Ça explique d'ailleurs pourquoi

plusieurs joueurs ont une relation d'amour/haine avec le tournoi. « Le TPC Sawgrass est l'un de ces parcours qui vous imposent des trajectoires difficiles, rarement les mêmes, et si vous êtes mal disposé, ça paraît très vite ici! » avait expliqué il y a quelques années Tiger Woods, qui s'est pourtant imposée deux fois à Ponte Vedra (2001 et 2013).

Woods a donc une occasion d'évaluer l'état de son jeu cette semaine. Et une belle performance de sa part contribuerait certainement à raviver les débats sur ce fameux titre de « cinquième majeur ».

# L'Impact quitte Chicago les mains vides

La Presse canadienne

**BRIDGEVIEW, Illinois — Le bloc défensif montréalais a tenu le coup pendant de longs moments, mais Kevin Ellis a finalement marqué en fin de match et le Fire de Chicago a défait l'Impact 1-0, mercredi.**

Ellis a fait bouger les cordages à la 89<sup>e</sup> minute, quand il est revenu dans la surface de réparation montréalaise et que sa frappe a dévié contre le milieu de terrain du Bleu-blanc-noir Samuel Piette avant de surprendre le gardien Evan Bush.

Jusqu'à là, la défensive montréalaise avait été solide, notamment grâce au brio du défenseur Rod Fanni, de retour au jeu après avoir raté les trois rencontres

précédentes en raison d'une blessure à une jambe. Victor Cabrera avait été laissé de côté, tout comme Chris Duvall, au profit de Michael Petrasso.

L'Impact (3-7-0) a finalement encaissé une cinquième défaite à ses six dernières sorties.

Richard Sanchez a réalisé deux arrêts devant le filet du Fire (3-4-2).

L'Impact complétera une séquence de trois matchs en huit jours en accueillant l'Union de Philadelphie, samedi, au stade Saputo.

## CONCLUSION CRUELLE

Les visiteurs se sont donné quelques occasions de marquer en première demie, mais la dernière touche a été défailante.

Anthony Jackson-Hamel a vu son tir être bloqué en défensive

à la 12<sup>e</sup> minute, puis il a manqué de synchronisme pour rejoindre un centre de Daniel Lovitz à la 36<sup>e</sup> minute. Ignacio Piatti a aussi bousillé une occasion à la 24<sup>e</sup> minute, quand sa première touche dans la surface a manqué de finesse et a permis à Sanchez de récupérer le ballon.

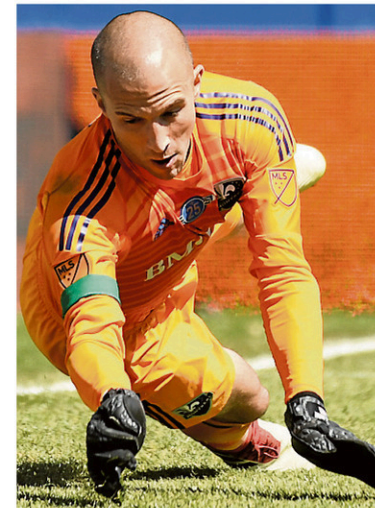
À l'autre bout du terrain, le bloc défensif de l'Impact a été relativement impénétrable. Les plus beaux assauts du Fire sont venus d'Aleksandar Katai sur l'aile gauche. Le Serbe a notamment atteint le poteau à la droite de Bush à la 33<sup>e</sup> minute, puis Lovitz a dû intervenir sur le retour pour dégager le ballon tout juste avant qu'il franchisse la ligne des buts.

Le match s'est animé au retour de la pause.

Piatti a raté la cible à la 50<sup>e</sup> minute quand il a tenté d'enrober sa frappe du côté éloigné.

Le Fire a manqué de chance à la 63<sup>e</sup> minute quand une tête d'Ellis a atteint un coéquipier. Sur la même séquence, Bastian Schweinsteiger a récupéré le ballon dans le haut de la surface de réparation montréalaise et sa frappe a aussi été bloquée avant d'aboutir hors des limites du terrain.

Bush a dû briller à la 84<sup>e</sup> minute avec une parade vers sa droite devant Diego Campos, puis Louis Béland-Goyette a dégagé le retour tout juste avant l'arrivée de Katai. Bush a toutefois été impuissant devant Ellis cinq minutes plus tard et l'Impact a quitté Chicago avec les mains vides.



Le gardien Evan Bush a été impuissant à arrêter le tir de Kevin Ellis qui a dévié sur son coéquipier Samuel Piette. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES

AVANT LE MATCH ULTIME CONTRE LES PREDATORS

# Les Jets sont sereins, assure Maurice

La Presse canadienne

**Un match n° 7 provoque habituellement de la fébrilité, des tensions ainsi que beaucoup de stress.**

C'est la partie facile. Ou du moins prévisible.

Mais selon l'entraîneur-chef des Jets de Winnipeg Paul Maurice, ce n'est pas l'impression qu'il a à l'aube d'un match qui déterminera qui accédera à la finale de l'Ouest et qui rentrera bredouille à la maison.

« La sensation est très différente, a-t-il dit. C'est le dernier match de la saison pour l'une de ces deux équipes.

« Je sens mes joueurs très sereins. Il y aura un dénouement. Ça tire le meilleur de nous-mêmes. »

Après un véritable feu d'artifice en deuxième ronde contre les Predators de Nashville au cours duquel aucun club n'a pu prendre l'ascendant sur l'autre pendant plus d'une période ou deux, les Jets souhaitent retrouver leur aplomb, à temps pour le match n° 7 qui aura lieu au Bridgestone Arena jeudi soir.

« Simplicité, a ajouté Maurice lorsqu'on lui a demandé ce qui fera la différence dans cette série très serrée. L'équipe qui pourra appliquer le mieux possible son plan de match — en restant fidèle à son identité — gagnera. »

La formation gagnante de ce duel entre les deux meilleures équipes au classement de la LNH affrontera ensuite les Golden Knights de



L'entraîneur Paul Maurice (au centre) doit espérer obtenir une meilleure contribution de ses vedettes, Patrik Laine (à gauche) et Kyle Connor (81) notamment, s'il veut voir ses Jets accéder à la finale de l'Association Ouest. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, ARCHIVES, MARK HUMPHREY

Vegas en finale de l'Ouest, tandis que celle qui s'inclinera devra plier bagage.

Les Jets auraient pu éliminer les Predators lors du match n° 6 présenté lundi, mais ils se sont

inclinés 4-0 devant leurs partisans. La pression est maintenant sur les épaules des expérimentés

Predators, qui ont gagné le trophée des Présidents en vertu d'une récolte de 117 points en saison régulière et qui furent finalistes des séries éliminatoires de la Coupe Stanley le printemps dernier. Les Jets ont fini seulement trois points derrière eux en saison régulière.

Pour que les Jets sortent gagnants du match n° 7, il faudrait qu'un de leurs jeunes joueurs étoiles — ou chacun d'eux — sorte de sa torpeur.

Patrik Laine, Kyle Connor et Nikolaj Ehlers ont amassé trois buts et neuf mentions d'aide dans cette série, mais ils ont tous été effacés à un moment ou à un autre en cours de route.

Ehlers a connu sa part d'ennuis à franchir la zone neutre à maintes occasions, tandis que Laine et Connor ont mérité la note de passage pour leurs performances respectives, sans plus.

« (Ehlers doit) se détendre, car il s'attend à ce que quelque chose se produise chaque fois qu'il touche au disque, a expliqué Maurice. En séries éliminatoires, ça se produit rarement. »

Maurice présente une fiche parfaite de 2-0 en carrière lors des matchs ultimes — les deux se sont produits sur des patinoires adverses lorsqu'il dirigeait les Jets —, mais il est également conscient que ce genre d'affrontement sera un test tant pour ses joueurs que pour lui.

« Un match n° 7, c'est différent, a-t-il mentionné. Toute l'attention est portée là-dessus.

« La plupart du temps, c'est très amusant. »

## Trois buts au 2<sup>e</sup> vingt mènent l'Armada à la victoire

La Presse canadienne

**BATHURST, N.-B. — Trois buts en deuxième période ont mené l'Armada de Blainville-Boisbriand vers un gain de 5-1 face au Titan d'Acadie-Bathurst, mercredi.**

La troupe de Joël Bouchard crée ainsi l'impasse 2-2 en série finale du circuit Courteau.

Le match numéro cinq aura lieu vendredi soir, à Boisbriand. Le sixième affrontement sera présenté dimanche en Acadie, à 15 h.

Anthony Poulin, Alexander Katerinakis, Luke Henman et Drake Batherson (deux fois) ont été les buteurs des vainqueurs.

Émile Samson a bloqué 24 tirs, ne

cedant que devant Adam Holwell, à mi-chemin en troisième période.

Evan Fitzpatrick a fait 20 arrêts devant le but du Titan.

L'Armada a marqué trois fois en 16:32, au deuxième engagement.

Poulin a fait mouche à 1:21 lors d'un trois contre un, convertissant une passe d'Alexandre Alain.

Katerinakis a doublé le coussin à 12:16, d'un tir frappé du cercle gauche.

Henman a porté le score à 3-0 à 17:53 d'un tir sec du cercle gauche, après un pivot rapide. Il a pris le contrôle du disque après avoir été heurté par un tir de Katerinakis.

Batherson a réussi le quatrième filet de l'Armada à 7:24 au troisième vingt. Noah Dobson a perdu son bâton dans sa zone, et Antoine

Crête-Belzile a pu faire une passe fructueuse à Batherson.

Holwell a riposté de la ligne bleue, à 8:49 au troisième tiers, mais Batherson a complété son doublé à 15:56, dans un filet désert.

L'Armada avait perdu ses quatre derniers matches à l'étranger.

L'Armada a laissé filer un avantage numérique de quatre minutes au premier vingt, à la suite d'une double mineure imposée à Dobson (rudesse et bâton élevé).

Avec moins de deux minutes à jouer au premier vingt, l'Armada a menacé après un tir des poignets de Charles-Antoine Giguère, une mêlée éclatant le filet. Les arbitres ont étudié la séquence, puis ils ont confirmé qu'il n'y a pas eu de but.

### EN BREF

#### Vlasic rejoint Équipe Canada

**HERNING, Danemark** — Le Canada a ajouté le défenseur Marc-Édouard Vlasic à sa formation au Championnat du monde de hockey. Le vétéran est devenu disponible à la suite de l'élimination des Sharks de San Jose en demi-finales de l'Ouest contre les Golden Knights de Vegas. Vlasic convoitera une troisième médaille au Mondial, après avoir permis au Canada d'obtenir l'argent en 2009 et 2017. Il a aussi contribué aux titres du pays aux Jeux olympiques de Sotchi en 2014 et à la Coupe du monde de 2016. Vlasic vient de compléter sa 12<sup>e</sup> saison en carrière avec les Sharks, au cours de laquelle il a inscrit 11 buts et amassé 21 mentions d'aide en 81 rencontres.

LA PRESSE CANADIENNE

#### Poulin se joint aux Martlets

**MONTREAL** — La capitaine de l'équipe de hockey féminin du Canada, Marie-Philip Poulin, a rejoint le personnel des Martlets de l'Université McGill à titre d'entraîneuse des habiletés. La double médaillée d'or olympique avait pris une pause de ses obligations envers les Martlets lors de la saison 2017-18 afin de s'entraîner avec l'équipe nationale, en préparation pour les Jeux olympiques de Pyeongchang. Poulin a marqué les deux buts du Canada dans la victoire de 2-0 des siennes face aux Américaines en finale des JO 2010 et deux autres quatre ans plus tard, à Sotchi. En Corée du Sud, les Canadiennes ont dû se contenter de la médaille d'argent, s'inclinant en fusillade contre ces mêmes Américaines.

LA PRESSE CANADIENNE

## EXCELLENCE SPORTIVE SHERBROOKE

# Le programme Équipe Espoir voit le jour



**SÉBASTIEN LAJOIE**  
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Excellence Sportive Sherbrooke (ESS) poursuit son travail de pionnier au Québec dans l'encadrement des athlètes amateurs. Avec la concrétisation de son programme « Équipe Espoir », inauguré mercredi en conférence de presse, ESS couvrira désormais toutes les strates de la pyramide du développement des athlètes.

« On vient de trouver notre chaînon manquant. Après le programme Impulsion, lancé pour les Jeux du Canada de 2013, et l'établissement du programme Sherbrooke International, il nous manquait ce programme destiné aux athlètes qui ont fait leur marque aux Jeux du Québec, et qui sont en progression vers le programme Impulsion. Avec les Jeux de Sherbrooke, financé par le Legs des Jeux du Canada, on touche, on encadre et on aide quatre clientèles différentes, mais qui sont toutes complémentaires », a indiqué le président d'ESS Pierre Tremblay.

Au total, ce sont 23 athlètes qui ont été identifiés pour cette première cohorte. D'autres athlètes s'ajouteront dans les mois à venir, après les Jeux du Québec de Thetford Mines, l'été prochain.

« On cible les athlètes qui se sont démarqués par leurs performances. ESS va contribuer



Jean-Benoît Jubinville, responsables des athlètes de catégorie espoir, au sein d'Excellence Sportive Sherbrooke, lors du lancement du programme « Équipe Espoir », en conférence de presse, mercredi. — PHOTO SPECTRE MÉDIA RENÉ MARQUIS

en donnant accès à des services périphériques, comme la préparation physique, la nutrition, la psychologie sportive. Cette clientèle est un peu le premier niveau de reconnaissance sportive; on va donc les inviter à se dépasser, tout en s'amusant et en soutenant le travail de leurs entraîneurs », a expliqué Jean-Benoît Jubinville, responsables des athlètes de catégorie espoir, au sein d'ESS.

Le programme vise donc à identifier et à soutenir des athlètes prometteurs qui espèrent atteindre les niveaux supérieurs, relève et élite, dans leurs sports respectifs.

Ensuite, sous la coordination

du Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE), le volet entraîneur offrira des opportunités de rencontres et de formations à la communauté d'entraîneurs de l'Estrie.

## MIEUX OUTILLER

« Puisque nous sommes déjà responsables des Jeux du Québec en région, il était tout naturel de poursuivre l'association plus loin. Par des ateliers de formation et des conférences, sur des sujets comme la récupération, le sommeil, l'alimentation avant et après les compétitions, on veut mieux outiller les Entraîneurs et surtout, travailler de façon multisports, et non en silo.

On a trois autres ateliers prévus avant les Jeux du Québec de Thetford Mines », a dit Nicolas Vanasse, coordonnateur des programmes au CSLE.

« L'entraîneur et le club agiront comme chef d'orchestre dans l'octroi des services périphériques. On ne remet pas un montant d'argent à l'athlète, ou au club. On regarde plutôt le portrait général de l'encadrement aux athlètes, dans chaque cas, et on essaie de voir ce qu'on peut ajouter à ce que l'athlète reçoit déjà. Pour ces athlètes, ce sera le premier contact avec ce type de services », a indiqué Émilie Roy, coordonnatrice aux services aux athlètes et aux communications à ESS.

Avec le lancement de ce programme « Équipe Espoir », ESS couvre toute la pyramide de développement de l'athlète.

La catégorie espoir est généralement reconnue comme étant celle qui comprend le plus important bassin d'athlètes.

C'est donc le premier tamis de filtrage du talent chez les athlètes.

« Ce programme va faciliter l'identification, c'est certain. En même temps, cela va probablement contribuer à donner un nouvel essor à la visibilité des Jeux du Québec et soutenir son rôle primordial dans le développement des athlètes », ont dit Nicolas Vanasse et Émilie Roy.

## LES ATHLÈTES SOUTENUS

### Athlétisme

Gabriel Pelletier  
Benjamin Martin  
Marie-Jeanne Dostie  
Ismaël Léveillé-Sanchez  
Dylan Beaulieu  
Mathis Richard  
Shelley Hladin  
Emma Boisvert

### Baseball

Olivier Roberge

### Natation

Ève Landry

### Soccer

Mégane Chouinard

### Tir à l'arc

Jérémy Roy

### Vélo de montagne et cyclisme sur route

Charles-Antoine St-Onge  
Jasmine Aspirot  
Magdeleine Vallières-Mills

### Boxe olympique

Magalie Longtin

### Gymnastique

Mathys Jalbert  
Jérôme Pilon  
Lauricia Bellemare

### Judo

Audrey Archambault  
Benjamin Proteau  
Hugues-Samuel Gilbert  
Élodie Lefebvre

# Sports

**SUR LE WEB**  
latribune.ca

facebook/  
quotidienlatribune

@LT\_LaTribune

DÉCOUVREZ  
LES OFFRES DES  
**MARCHANDS**  
**D'ICI!**

DE TOUT POUR TOUS



PLUS DE  
15000  
PRODUITS  
À DÉCOUVRIR



ACHETEZ  
EN LIGNE  
DIRECTEMENT  
DU MARCHAND

**MON PANIER.CA**

ALIMENTATION **ANIMAUX** ANTIQUITÉS **ART & ARTISANAT** BÉBÉS & ENFANTS **DÉCORATION** ÉLECTRONIQUE  
**ENTREPRISES** FÊTES & OCCASIONS **LOISIRS** MAISON **MODE** SANTÉ & BEAUTÉ **SPORTS** VÉHICULES